

## II

# BUDGET

DE

# LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1913

---

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget de la Dette publique pour l'exercice 1913 s'élève  
à . . . . . fr. 209,371,718 72

Les crédits votés pour 1912, y compris ceux alloués  
par les lois du 20, du 24 et du 25 mai 1912 (*Moniteur*  
n<sup>os</sup> 146 et 147), montent à . . . . . 198,793,275 72

AUGMENTATION. . . . fr. 10,578,443 »

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante  
pour les deux sections du Budget :

## A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1913 . . . . . fr. 209,361,718 72  
— 1912 . . . . . 198,778,275 72

AUGMENTATION. . . . fr. 10,583,443 »

## B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1913 . . . . . fr. 10,000 »  
— 1912 . . . . . 15,000 »

DIMINUTION. . . . fr. 5,000 »

Soit en plus pour l'exercice 1913 . . . . . fr. 10,578,443 »

L'augmentation des dépenses ordinaires et la proposition de dépenses  
exceptionnelles se justifient comme il suit :

## PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1<sup>er</sup>.

## SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.

ART. 3. — *Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen  
et de ses dépendances.*

Crédit demandé pour 1913 . . . . . fr. 200,340 »  
— alloué pour 1912. . . . . 198,450 »

AUGMENTATION. . . . fr. 1,890 »

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 4. — *Rachat des droits de fanal.*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	21,200	»
— alloué pour 1912. . . . .		21,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	200	»

Les augmentations prévues aux articles 3 et 4 résultent de l'élévation du cours du change sur Amsterdam.

ART. 5. — *Dette à 3 % (1<sup>re</sup> série).*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	17,844,686	76
— alloué pour 1912 . . . . .		17,798,912	16
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	42,774	60

Cette somme représente les charges d'intérêts et d'amortissement d'un capital de 1,296,200 francs émis en dette à 3 %, 1<sup>re</sup> série, pendant l'année 1911.

ART. 6. — *Dette à 3 % (2<sup>e</sup> série).*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	94,086,147	60
— alloué pour 1912 . . . . .		92,566,339	20
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,519,808	40

Cette somme représente les charges d'intérêts et d'amortissement d'un capital de 46,054,800 francs émis en dette à 3 %, 2<sup>e</sup> série, pendant l'année 1911.

ART. 7. — *Dette à 3 % (5<sup>e</sup> série).*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	8,474,211	90
— alloué pour 1912 . . . . .		8,467,892	40
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	6,319	50

Cette somme représente les charges d'intérêts et d'amortissement d'un

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

capital de 191,500 francs émis en dette à 3 %, 3<sup>e</sup> série, pendant l'année 1911.

ART. 8. — *Intérêts à 3 % sur les sommes retenues provisoirement sur le prix de rachat des lignes des Sociétés anonymes des chemins de fer de la Flandre occidentale et du chemin de fer de Maeseyck.*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	2,670	»
— alloué pour 1912 . . . . .		9,750	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	7,080	»

L'allocation proposée pour 1913 représente le montant des intérêts à 3 % l'an :

a) Sur la somme de 49,000 francs, solde de la retenue provisoire sur le prix de rachat des lignes de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre occidentale . . . . .	fr.	1,470	»
b) Sur la somme de 40,000 francs retenue sur le prix de rachat du chemin de fer de Maeseyck. . . . .		1,200	»
		<hr/>	
ENSEMBLE. . . . .	fr.	2,670	»
		<hr/>	

ART. 9. — *Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1912 et 1913 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires ; intérêts et frais des bons du Trésor en circulation. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	16,000,000	»
— alloué pour 1912 . . . . .		12,000,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	4,000,000	»

Il résulte des prévisions de dépenses de l'exercice 1913, établies en tenant compte du taux actuel du loyer de l'argent, que le montant du crédit de l'article 9 de cet exercice doit être porté à 16 millions de francs.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 10 (nouveau). — *Allocation destinée au remboursement au pair des bons du Trésor à 4  $\frac{0}{10}$  échéant le 1<sup>er</sup> août 1917 (un cinquième de la différence entre le prix de cession de ces bons et le capital à rembourser). (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1913 : 600,000 francs.

Le 1<sup>er</sup> août 1917, le Trésor aura à rembourser au pair le capital des bons cédés, en 1912, à un syndicat de banquiers.

Il paraît rationnel de faire supporter par le Budget ordinaire la différence entre le prix de cession et le capital à rembourser, et de répartir cette charge sur les cinq années pendant lesquelles les bons resteront en circulation.

En ce qui concerne le capital de 150 millions pris ferme par le syndicat pour le prix de 147,000,000 de francs, la charge à répartir s'élève à 3,000,000 de francs; il y a donc lieu d'inscrire de ce chef une allocation de 600,000 francs au Budget de la Dette publique de chacun des exercices 1913 à 1917.

On propose de rendre le crédit non limitatif pour permettre l'imputation des charges de même nature relatives aux bons qui ont été donnés en option au syndicat et dont celui-ci prendrait livraison.

ART. 17 à 30 (16 à 27<sup>quater</sup> anciens). — *Annuités à payer pour le service de l'intérêt et de l'amortissement des titres émis par les sociétés de chemins de fer dont les concessions ont été rachetées par l'État.*

Ces annuités sont conformes aux tableaux d'amortissement; elles présentent, comparativement à celles de l'exercice 1912, des augmentations et des diminutions qui se traduisent, en résultat, par une diminution de 622 francs.

ART. 31 (28 ancien). — *Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux.*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	4,650,000	»
— alloué pour 1912 . . . . .		4,200,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	450,000	»

représentant les premières annuités à payer par l'État pour l'établissement ou l'extension de diverses lignes vicinales.

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 36 (33 ancien), litt. b. — *Frais de surveillance des Compagnies de chemins de fer, au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt.*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	1,200	»
— alloué pour 1912. . . . .		7,500	»
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	6,300	»

Les dépenses prévues en 1913 s'élèveront au maximum à 1,200 francs.

## CHAPITRE II.

## RÉMUNÉRATIONS ET PENSIONS.

ART. 38 (35 ancien). — *Pensions diverses.* (Crédit non limitatif.)

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	20,670,474	»
— alloué pour 1912 . . . . .		17,787,474	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	2,883,000	»

Outre l'accroissement annuel normal de l'ensemble des pensions, cette augmentation comprend les charges nouvelles qui résulteront de la revision des pensions militaires et des pensions du personnel enseignant (lois des 18, 24 et 25 mai 1912).

ART. 39 (36 ancien). — *Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV) relative au rachat par l'État de la concession du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren.*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	5,970	10
— alloué pour 1912. . . . .		6,517	60
		<hr/>	
DIMINUTION. . . . .	fr.	547	50

résultant de l'extinction d'une pension.

**NOTE PRÉLIMINAIRE.**

ART. 40 (37 ancien). — *Pensions des professeurs et instituteurs communaux, des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et adoptables, des membres du personnel des écoles normales provinciales ou libres agréées et des écoles d'application y annexées. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	7,093,000	»
— alloué pour 1912 . . . . .		6,049,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	1,044,000	»

résultant, pour la plus grande partie, de la revision des pensions (loi du 18 mai 1912).

Les pensions qui font l'objet de cet article sont recouvrables en partie à charge des provinces et des communes; ce recouvrement figure en recette au Budget des Voies et Moyens.

**CHAPITRE III.****INTÉRÊTS SUR CAUTIONNEMENTS ET CONSIGNATIONS.**

ART. 44 (41 ancien). — *Intérêts à 2 1/2 % dus sur les consignations en général ainsi que sur les cautionnements assimilés aux consignations; intérêts à 3 % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation. (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé pour 1913 . . . . .	fr.	900,000	»
— alloué pour 1912. . . . .		850,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION. . . . .	fr.	50,000	»

résultant de l'accroissement du nombre et de l'importance des consignations.

**DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.****CHAPITRE IV.**

ART. 45 (nouveau). — *Frais à résulter de la revision des pensions des membres du personnel enseignant. (Loi du 18 mai 1912.) (Crédit non limitatif.)*

Crédit demandé : 10,000 francs.

La revision des pensions des membres du personnel enseignant se poursuivra en 1913; les frais qu'elle occasionnera, spécialement pour les services du département des finances et de la Cour des Comptes, ne sauraient être évalués exactement dès à présent.

(8)

## PROJET DE LOI.

## WETSONTWERP.

**ALBERT,**

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances :

## ARTICLE UNIQUE.

Le Budget de la Dette publique pour l'exercice 1913 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de deux cent neuf millions trois cent soixante et un mille sept cent dix-huit francs septante-deux centimes . . . . fr. 209,361,718 72

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de dix mille francs. . . . . 10,000 »

Soit ensemble à la somme de deux cent neuf millions trois cent septante et un mille sept cent dix-huit francs septante-deux centimes . fr. 209,371,718 72 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Ciergnon, le 10 octobre 1912.

**ALBERT,**

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstigen, Heil.

Op voordracht van Onzen Minister van Financiën en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

## EENIG ARTIKEL.

De Begrooting der Openbare Schuld voor het dienstjaar 1913 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van twee honderd negen millioen drie honderd een en zestig duizend zeven honderd achttien frank twee en zeventig centiemen . . . fr. 209,361,718 72

2° Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van tien duizend frank . . . . 10,000 »

Te zamen op de som van twee honderd negen millioen drie honderd een en zeventig duizend zeven honderd achttien frank twe en zeventig centiemen . fr. 209,371,718 72 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Ciergnon, den 10<sup>en</sup> October 1912.

ALBERT.

PAR LE ROI :

*Le Ministre des Finances,*

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Financiën,*

M. LEVIE.

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1913.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.		TOTAL par chapitre.	
	<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	<b>INTÉRÊTS du capital en circulation au 31 déc. 1911.</b>	<b>FONDS D'AMORTISSEMENT.</b>	<b>Total par dette.</b>	
	<b>CHAPITRE I<sup>er</sup>.</b>				
	<b>SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.</b>				
	<b>1<sup>re</sup> SECTION.</b>				
	<i>Dette dont l'origine est antérieure au 4<sup>er</sup> octobre 1830.</i>				
1	Dette à 2 1/2 % . . . . .	5,498,900 78	•	5,498,990 78	5,498,990 78
2	Rente au nom de S. G. le prince de Waterloo . . . . .	•	•	•	80,637 50
	<b>2<sup>me</sup> SECTION.</b>				
	<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1812 et des conventions internationales du 31 octobre 1879, du 29 juin 1895 et du 8 mars 1902, approuvés respectivement par les lois du 29 avril 1880, du 11 septem- bre 1895 et du 24 mai 1902.</i>				
3	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances . .	•	•	•	200,540 »
4	Rachat des droits de fanal . . . . .	•	•	•	21,200 »
	<b>3<sup>me</sup> SECTION.</b>				
	<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>				
	<b>§ 1<sup>er</sup>. Intérêts et amortissement.</b>				
5	Dette à 3 % (1 <sup>re</sup> série) . . . . .	15,632,477 24	587,258 •	4,624,971 52	17,841,686 76
6	— (2 <sup>e</sup> série) . . . . .	82,545,198 46	3,189,605 »	8,553,286 14	94,086,147 60
7	— (3 <sup>e</sup> série) . . . . .	7,402,535	301,404 •	770,382 06	8,474,211 90
	<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>fr. 110,877,001 48</b>	<b>4,078,595 •</b>	<b>10,945,640 56</b>	<b>125,901,037 04</b>
			<b>15,024,055 56</b>		

**BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD VOOR HET  
DIENSTJAAR 1913.**

Arti- kelen.	AANWIJZING  VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.			BEDRAG der KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
	<b>EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.</b>	KROOZEN van het op 31 Dec. 1911 in omloop zijnde kapitaal.	GELDEN VOOR AFLOSSING		
			Kroozen van het afgelost kapitaal	Dotatie der aflossing.	Totaal per schult.
	<b>EERSTE HOOFDSTUK.</b>				
	DIENST DER EIGENLIJK GEZEGDE SCHULD.				
	1 <sup>e</sup> SECTIE.				
	<i>Schuld wier oorsprong dateekent van vroeger dan 1 October 1830.</i>				
1	Schuld aan 2 1/2 p. t. h. . . . .	5,498,990 78	•	•	5,498,990 78
2	Rent op naam van Z. D. den prins van Waterloo . . . . .	•	•	•	80,657 50
	2 <sup>e</sup> SECTIE.				
	<i>Jaarrenten verschuldigd aan de Re- gering der Nederlanden krachtens het verdrag van 5 November 1812 en de internationale overeenkomsten van 31 October 1879, van 29 Juni 1895 en van 8 Maart 1902, welke respec- tiefelijk goedgekeurd werden door de wetten van 29 April 1880 van 11 Sep- tember 1895 en van 24 Mei 1902.</i>				
3	Jaarrente voor onderhoud der vaart van Terneuzen en dezer aanhoorigheden.	•	•	•	200,540 »
4	Afkoop der vuurbaakgelden . . . . .	•	•	•	21,200 »
	5 <sup>e</sup> SECTIE.				
	<i>Schuld aangegaan sedert 1830.</i>				
	§ 1. Kroozen en aflossing.				
5	Schuld aan 3 l. h. (1 <sup>e</sup> reeks) . . . .	15,632,477 24	587,238 •	1,621,071 52	17,841,686 76
6	(2 <sup>e</sup> reeks) . . . . .	82,313,198 46	3,189,665 •	8,555,286 14	94,086,147 60
7	(3 <sup>e</sup> reeks) . . . . .	7,402,535 •	501,494 •	770,582 90	8,474,211 90
	TOTAAL . . . fr.	140,877,001 48	1,078,595 •	10,945,640 56	125,901,037 04
			15.024,055 56		

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
8	Intérêts à 5 % sur les sommes retenues provisoirement sur le prix de rachat des lignes des Sociétés anonymes des chemins de fer de la Flandre occidentale et du chemin de fer de Maeseyck . . . . .	2,670	»
9.	Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1912 et 1913 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires; intérêts et frais des bons du Trésor en circulation. ( <i>Credit non limitatif</i> ) . . . . .	18,000,000	.
10	Allocation destinée au remboursement au pair des bons du Trésor à 4 % émis le 1 <sup>er</sup> août 1917 (un cinquième de la différence entre le prix de cession de ces bons et le capital à rembourser). ( <i>Credit non limitatif</i> ) . . . . .	600,000	.
§ 2. Annuités diverses.			
11	Rente au nom de la ville de Bruxelles . . . . .	300,000	.
12	Annuité à payer jusqu'en 1940 pour prix d'une partie du matériel d'exploitation repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870 approuvée par la loi du 5 juin suivant . . . . .	612,000	.
13	Annuités à payer jusqu'en 1966, à raison de 11,000 francs par kilomètre, sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'Etat antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1877. (Art. 53 et 57 de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877.) . . . . .	8,471,837	.
14	Annuité à payer jusqu'en 1941 pour prix du rachat de la concession du chemin de fer de Mons à Manage. (Convention des 16 et 17 février 1857 approuvée par la loi du 8 juillet 1858.) . . . . .	672,330	.
15	Annuité à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaya-Condroz (ligne de Landen à Ciney) . . . . .	858,287	69
16	Annuité à payer jusqu'en 1957 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt. . . . .	190,000	.
17	Annuité à payer jusqu'en 1949 pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .	8,500	.
18	Annuités à payer jusqu'en 1955 pour le service des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren. . . . .	160,275	.
19	Annuités à payer jusqu'en 1949 pour le service des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Écloo à Gand . . . . .	64,595	.
20	Annuités à payer jusqu'en 1955 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois . . . . .	796,305	.
21	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge. . . . .	958,485	»
22	Annuité à payer jusqu'en 1916 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Charleroi à Louvain . . . . .	15,475	.
25	Annuités à payer jusqu'en 1966 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer d'Anvers à Rotterdam . . . . .	978,820	»
24	Annuités à payer jusqu'en 1951 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Liège à Maestricht . . . . .	137,595	»
25	Annuités à payer jusqu'en 1942 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de l'Entre-Sambre-et-Meuse . . . . .	135,952	50

## BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
8	Interesten aan 5 t. h. op de sommen voorloepig ingehouden op den inkooprijs der lijnen van de naamlooze Maatschappijen der spoorwegen van West-Vlaanderen en van den Maesycker spoorweg . . . . .	2,670 »	
9	Kroozen, aflossing en kosten der kapitalen ontleend en te ontleenen gedurende de jaren 1912 en 1913 tot bestrijding der uitgaven op buitengewone middelen; interessen en kosten der in omloop Schatkistbons ( <i>Onbepaald krediet</i> ) . . . . .	16,000,000 »	
10	Vergunning beschikt tot de terugbetaling tegen pari der Schatkistbons 4 t. h. vervallende op 1 Augustus 1917 (het vijfde deel van het verschuld tusschen den afstandprijs der bons en het te terugbetalen kapitaal. ( <i>Onbepaald krediet</i> )) . . . . .	600,000 »	
<b>§ 2. Jaarrenten van verschillenden aard.</b>			
11	Rente op naam der stad Brussel . . . . .	300,000 »	
12	Jaarsom tot en met 1940 te betalen voor prijs van een gedeelte van het exploitatiematerieel, overgenomen krachtens artikel 10 der conventie van 25 April 1870 goedgekeurd door de wet van 3 Juni daaropvolgende . . . . .	612,000 »	
13	Jaarsommen tot en met 1966 te betalen tegen 11,000 frank den kilometer op 770,167 meters, lengte der lijnen of deelen van lijnen aan den Staat geleverd vóór 1 Januari 1877 (Art 55 en 57 der overeenkomst van 1 Juni 1877.) . . . . .	8,471,837 »	
14	Jaarsom tot en met 1941 te betalen voor prijs van den inkoop der vergunning van den spoorweg van Bergen tot Manage (Overeenkomst van 16 en 17 Februari 1857 goedgekeurd door de wet van 8 Juli 1858) . . . . .	672,330 »	
15	Jaarsom tot en met 1967 te betalen wegens inkoop der vergunning van den spoorweg genaamd « Hesbaye-Condroz » (lijn van Landen tot Ciney) . . . . .	858,287 69	164,859,224 62
16	Jaarsom tot en met 1937 te betalen wegens inkoop der vergunning van den spoorweg van Landen tot Hasselt . . . . .	100,900 »	
17	Jaarsom tot en met 1949 te betalen voor den dienst der bevoorrechte aandelen der « Grande Compagnie du Luxembourg » . . . . .	8,500 »	
18	Jaarsommen tot en met 1935 te betalen voor den dienst der bevoorrechte aandelen en der obligatiën van de spoorwegmaatschappij Antwerpen-Gent langs Sint-Nicolaes en Lokeren . . . . .	160,275 »	
19	Jaarsommen tot en met 1949 te betalen voor den dienst der obligatiën der spoorwegmaatschappij Eecloo-Gent . . . . .	64,593 »	
20	Jaarsommen tot en met 1955 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij « Liégeois-Limbourgeois » . . . . .	706,305 »	
21	Jaarsommen tot en met 1944 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij « Est belge » . . . . .	958,485 »	
22	Jaarsom tot en met 1916 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij Charleroi-Luven . . . . .	15,475 »	
23	Jaarsommen tot en met 1966 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij Antwerpen-Rotterdam . . . . .	978,820 »	
24	Jaarsommen tot en met 1951 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij Luik-Maastricht . . . . .	137,595 »	
25	Jaarsommen tot en met 1942 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze spoorwegmaatschappij « Entre-Sambre-et-Meuse » . . . . .	133,952 50	

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
26	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre Occidentale . . . . .	796,210 °	
27	Annuité à payer jusqu'en 1948 pour le service des actions de la Société anonyme des chemins de fer de la Flandre Occidentale . . . . .	1,528,452 °	
28	Annuité à payer jusqu'en 1925 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Maeseyck . . . . .	95,460 »	
29	Annuité à payer jusqu'en 1965 pour le service des actions privilégiées de la Société anonyme du chemin de fer de Maeseyck . . . . .	32,340 »	
30	Annuité à payer jusqu'en 1965 pour le service des actions ordinaires de la Société anonyme du chemin de fer de Maeseyck . . . . .	76,520 °	
31	Annuités souscrites par l'État pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux . . . . .	4,650,000 °	
32	Annuité à payer par l'État jusqu'en 1986 à la Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles . . . . .	550,000 °	
<b>§ 3. Autres charges.</b>			
33	Rente annuelle à 3 % à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 2 avril 1875.) . . . . .	9,685 49	
34	Rente annuelle à 3 % à titre d'indemnités du chef de servitudes militaires. (Loi du 19 août 1895.) . . . . .	44,155 40	
35	Minimum de produit garanti par l'État à la Société Nationale des chemins de fer vicinaux pour la section Ostende-Middelkerke de la ligne vicinale d'Ostende-Nieuport-Furnes. (Crédit non limitatif) . . . . .	10,000 °	
36	a. Frais relatifs au service des diverses dettes et annuités qui précèdent, ainsi que des emprunts émis par la Société Nationale des chemins de fer vicinaux. (Paiement des intérêts, amortissement, contrôle, confection, émission et anéantissement de titres, etc.) . . . . . fr. 500,000 °	501,200 °	
	b. Frais de surveillance des compagnies de chemins de fer, etc., au point de vue de la garantie du minimum d'intérêt . . . . . 1,200 °		
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>RÉMUNÉRATIONS ET PENSIONS.</b>			
37	Rémunération en matière de milice (loi du 21 mars 1902). Exercice 1915 et, exceptionnellement, exercices antérieurs. (Crédit non limitatif) . . . . .	15,656,000 °	
38	Pensions diverses (Crédit non limitatif) . . . . .	20,670,474 °	
39	Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV) relative au rachat par l'État de la concession du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren . . . . .	5,970 10	41.989,444 10
40	Pensions des professeurs et instituteurs communaux, des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et adoptables, des membres du personnel des écoles normales provinciales ou libres agréées et des écoles d'application y annexées. (Crédit non limitatif) . . . . .	7,095,000 °	
41	Pensions de l'ancienne Caisse de retraite. Indemnité annuelle due à la Caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .	564,000 °	

## BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
26	Jaarsommen tot en met 1944 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze Maatschappij der spoorwegen van West-Vlaanderen . . . . .	796,210 *	
27	Jaarsom tot en met 1948 te betalen voor den dienst der aandelen van de naamlooze Maatschappij der spoorwegen van West-Vlaanderen . . . . .	1,328,452 *	
28	Jaarsom tot en met 1923 te betalen voor den dienst der obligatiën van de naamlooze Maatschappij van den Maeseycker spoorweg . . . . .	95,460 »	
29	Jaarsom tot en met 1965 te betalen voor den dienst der bevoorrechte aandelen van de naamlooze Maatschappij van den Maeseycker spoorweg . . . . .	32,340 »	
30	Jaarsom tot en met 1965 te betalen voor den dienst der gewone aandelen van de naamlooze Maatschappij van den Maeseycker spoorweg . . . . .	76,520 *	
31	Jaarsommen door den Staat ingeschreven voor het bijeenbrengen van het inrichtingskapitaal der buurtspoorwegen . . . . .	4,650,000 »	
32	Jaarsom door den Staat tot en met 1986 te betalen aan de Naamlooze Vennootschap van het Kanaal en de Zeevaartinstellingen van Brussel . . . . .	350,000 *	
	<b>§ 5. Andere lasten.</b>		
53	Jaarrente aan 3 t. h., ten titel van schadevergoedingen wegens krijgsservituten. (Wet van 2 April 1875) . . . . .	9,885 49	
54	Jaarrente aan 5 t. h., ten titel van schadevergoedingen wegens krijgsservituten. (Wet van 19 Augustus 1895) . . . . .	44,135 40	
55	Minimum van opbrengst door den Staat gewaarborgd aan de Nationale Maatschappij voor buurtspoorwegen, voor de sectie Oostende-Middelkerke der buurtlijn Oostende-Nieuwpoort-Yeuene. (Onbepaald krediet) . . . . .	10,000 »	
56	a. Kosten rakende den dienst der verschillende voormelde schulden en jaarsommen, alsmede die betrekkelijk de leeningen uitgegeven door de Nationale Maatschappij voor buurtspoorwegen. (Betaling der kroozen, aflossing, controle, vervaardiging, uitgifte en vernietiging van titels, enz.) . . . . . fr. 300,000 »	301,200 *	
	b. Kosten van toezicht op de spoorwegmaatschappijen, enz., onder oogpunt des waarborgs van den interest-minimum . . . . . 1,200 *		
	<b>HOOFDSTUK II.</b>		
	<b>VERGELDINGEN EN PENSIOENEN.</b>		
37	Vergelding in zake van militie (wet van 21 Maart 1902). Dienstjaar 1915 en, bij uitzondering, vroegere dienstjaren. (Onbepaald krediet). . . . .	13,656,000 *	
38	Verschillende pensioenen. (Onbepaald krediet). . . . .	20,670,474 *	
39	Pensioenen ten laste van den Staatsschat gelegd door de wet van 27 Juni 1897, waarbij goedgekeurd wordt de overeenkomst van 16 October 1896 (art IV) betrekkelijk den inkoop door den Staat der vergoeding van den spoorweg van Antwerpen naar Gent, langs Sint-Nicolaes en Lokeren . . . . .	5,970 10	41,980,444 10
40	Pensioenen der gemeenteprofessoren en -onderwijzers en der leden van het onderwijzend personeel der lagere aangenomen en aannembare scholen alsmede der leden van het personeel der provinciaal of vrije gearreerde normaalscholen en der daaraan toegevoegde oefenscholen. (Onbepaald krediet) . . . . .	7,095,000 *	
41	Pensioenen der vroegere Retraite-kas. Jaarlijksche vergoeding verschuldigd aan de Pensioenkas van de weduwen en weezen van het Departement van Financiën. . . . .	564,000 *	

## BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE III.</b>			
<b>INTÉRÊTS SUR CAUTIONNEMENTS ET CONSIGNATIONS.</b>			
42	a. Intérêts à 5 % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor. . . . . fr. 1,607,000 »	1,610,000 »	2,513,050 »
	b. Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos . . . . . 5,000 »		
43	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les cautionnements des remplaçants dans la milice nationale.	5,050 »	
44	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les consignations en général ainsi que sur les cautionnements assimilés aux consignations; intérêts à 5 % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation . . . . .	900,000 »	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)			
TOTAL . . . . . fr.			209,581,718 72
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>			
<b>CHAPITRE IV.</b>			
45	Frais à résulter de la revision des pensions des membres du personnel enseignant. (Loi du 18 mai 1912) (Cred. non limitatif) . . . . .	10,000 »	10,000 »
TOTAL DU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE. . . . . fr.			209,571,718 72

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté  
du 10 octobre 1912.

ALBERT.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

M. LEVIE.

## BEGROOTING DER OPENBARE SCHULD (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING VAN DE DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
<b>HOOFDSTUK III.</b>			
KROOZEN WEGENS BORGTOCHTEN EN CONSIGNATIËN.			
42	a. Kroozen aan 5 t. h. verschuldigd wegens de borgtochten in geld gestort in de kassen van den Staatsschat . . . . . fr. 1,607,000 *	1,610,000 *	2,513,050 *
	b. Verachterde kroozen uit dien zelfden hoofde, betreffende gesloten dienstjaren . . . . . 3,000 *		
43	Kroozen aan 2 1/2 t. h. verschuldigd wegens de borgtochten der plaatsvervangers in de nationale militie . . . . .	3,050 *	
44	Kroozen aan 2 1/2 t. h. verschuldigd wegens de consignatiën in 't algemeen, alsmede wegens de borgstellingen gelijk gesteld met de consignatiën; kroozen aan 5 t. h. der gelden in bewaring gegeven ten voordeele van minderjarigen en ontzegden, krachtens de wet van 16 December 1851, die taks wordende toegepast tot de voltrekking der meerderjarigheid van de mondig gemaakte minderjarigen na de consignatie . . . . .	900,000 *	
(De kredieten in het tegenwoordig hoofdstuk voorkomende, zijn onbepaald.)			
TOTAAL . . . fr. . . . .			209,561,718 72
<b>TWEEDE SECTIE. — UITZONDERLIJKE UITGAVEN.</b>			
<b>HOOFDSTUK IV.</b>			
45	Kosten voortvloeiende uit de herziening der pensioenen van de leden van het onderwijzend personeel. (Wet van 18 Mei 1912.) (Onbepaald krediet). . . . .	10,000 *	10,000 »
TOTAAL DER BEGROOTING VAN DE OPENBARE SCHULD. . . fr.			209,571,718 72

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit  
van 10<sup>n</sup> October 1912.

**ALBERT.**

VAN 'S KONINGS WEGE :  
De Minister van Financiën,  
M. LEVIE.



# DÉVELOPPEMENTS

DU

# BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1913

---

## BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.	INTÉRÊTS du capital en circulation au 31 déc. 1911.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		Total par dette.
				Intérêts du capital amorti au 31 déc. 1911.	Dotations de l'amortissement.	
<b>PREMIÈRE SECTION. —</b>						
<b>DÉPENSES ORDINAIRES.</b>						
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>						
<b>SERVICE DE LA DETTE PROPREMENT DITE.</b>						
<b>1<sup>re</sup> SECTION.</b>						
<i>Dettes dont l'origine est antérieure au 1<sup>er</sup> octobre 1830.</i>						
1	.	Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la Dette publique à 2 $\frac{1}{2}$ %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1913 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1914) . . . . .	5,498,990 78	"	"	5,498,990 78
2	.	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, portée au nom de S. G. le prince de Waterloo en vertu de l'arrêté royal du 3 juin 1817 et des conventions du 7 juin 1872, du 17 décembre 1896 et du 4 janvier 1902 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1913) . . . . .	"	"	"	"
<b>2<sup>me</sup> SECTION.</b>						
<i>Redevances dues au Gouvernement des Pays-Bas en vertu du traité du 5 novembre 1842 et des conventions internationales du 31 octobre 1879, du 29 juin 1895 et du 8 mars 1902, approuvées respectivement par les lois du 29 avril 1880, du 11 septembre 1895 et du 24 mai 1902.</i>						
5	.	Redevance pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépendances. (Articles 20 et 25 dudit traité et article 10 de la convention du 31 octobre 1879, article 12 de celle du 29 juin 1895 et article 1 <sup>er</sup> de celle du 8 mars 1902) . . . . .	"	"	"	"
4	.	Rachat des droits de canal mentionnés au § 2 de l'article 18 du même traité . . . . .	"	"	"	"
A REPORTER . . . . . fr.			5,498,990 78	"	"	5,498,990 78

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,498,990 78	5,498,990 78	.	"	5,498,990 78	5,498,990 78	
80,637 50	80,637 50	.	"	80,637 50	80,637 50	
200,340 »	198,450 .	1,890 .	"	198,450 »	173,999 75	
21,200 »	21,000 .	200 .	"	21,000 »	20,965 .	
5,801,168 28	5,799,078 28	2,090 .	"	5,799,078 28	5,774,593 03	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . .			
			INTÉRÊTS du capital en circulation au 31 déc. 1911.	FONDS D'AMORTISSEMENT.		Total par dette.
			Intérêts du capital amorti au 31 déc. 1911.	Dotations de l'amortissement		
		REPORT. . . . .	5,498,990 78	-	-	5,498,990 78
		<b>3<sup>me</sup> SECTION.</b>				
		<i>Dettes contractées depuis 1830.</i>				
		<b>§ 1<sup>er</sup>. Intérêts et amortissement.</b>				
		Dettes à 3 %, 1 <sup>re</sup> série :				
5	a.	Intérêts à 3 %, sur le capital de 521,082,575 francs en circulation au 31 décembre 1911 (semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1913 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1914) . . . . .	15,632,477 24	.	.	
	b.	Amortissement (mêmes semestres) :				
		1 <sup>o</sup> Dotation de 30 c <sup>o</sup> % sur le capital de 540,657,175 francs, émis primitivement au 31 décembre 1911, déduction faite d'un capital de 3,644,600 francs éteint en exécution de la loi du 6 mars 1897. . . . .	.	.	4,621,971 52	17,841,686 76
		2 <sup>o</sup> Intérêts à 3 %, sur le capital de 19,574,600 francs amorti au 31 décembre 1911, déduction faite du capital de 3,644,600 francs mentionné ci-dessus . . . . .	.	587,238 .	.	
		Dettes à 3 %, 2 <sup>e</sup> série :				
6	a.	Intérêts à 3 %, sur le capital de fr. 2,744,773,282 22 en circulation au 31 décembre 1911 (semestres au 1 <sup>er</sup> mai et au 1 <sup>er</sup> novembre 1913). . . . .	82,343,198 46	.	.	
	b.	Amortissement (mêmes semestres) :				
		1 <sup>o</sup> Dotation de 30 c <sup>o</sup> % sur le capital de fr. 2,851,095,382 22 émis primitivement au 31 décembre 1911, déduction faite d'un capital de 724,500 francs éteint en exécution de la loi du 6 mars 1897. . . . .	.	.	8,833,286 14	94,086,447 60
		2 <sup>o</sup> Intérêts à 3 %, sur le capital de 106,522,100 francs, amorti au 31 décembre 1911, déduction faite du capital de 724,500 francs mentionné ci-dessus . . . . .	.	5,189,663 .	.	
		Dettes à 3 %, 3 <sup>e</sup> série :				
7	a.	Intérêts à 3 %, sur le capital de 246,744,500 francs en circulation au 31 décembre 1911 (semestres au 1 <sup>er</sup> février et au 1 <sup>er</sup> août 1913). . . . .	7,402,335 .	.	.	
	b.	Amortissement (mêmes semestres) :				
		1 <sup>o</sup> Dotation de 30 c <sup>o</sup> % sur le capital de 256,794,500 francs, émis primitivement au 31 décembre 1911, déduction faite d'un capital de 2,576,200 francs éteint en exécution de la loi du 6 mars 1897. . . . .	.	.	770,382 90	8,474,211 90
		2 <sup>o</sup> Intérêts à 3 %, sur le capital de 10,049,800 francs, amorti au 31 décembre 1911, déduction faite du capital de 2,576,200 francs mentionné ci-dessus . . . . .	.	301,494 .	.	
		<b>TOTAUX. . . . .</b>	<b>110,877,001 48</b>	<b>4,078,505 .</b>	<b>10,945,640 56</b>	<b>125,901,037 04</b>
				<b>15,024,035 86</b>		
						<b>A REPORTER. . . . .</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
5,801,168 28	5,799,078 28	2,090 »	»	5,799,078 28	5,774,593 05	
17,841,686 76	17,798,912 16	42,774 60	»	17,000,001 96	16,393,580 76	
14,086,147 60	92,566,339 20	1,519,808 40	»	88,855,951 20	84,262,202 70	
8,474,211 90	8,467,892 40	6,319 50	»	8,466,159 90	8,418,338 70	
126,203,214 84	124,632,222 01	1,570,992 50	»	120,121,191 34	114,848,715 19	

## BUDGET DE L'EXERCICE 1915.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT . . . . fr.
8	•	Intérêts à 5 % sur les sommes retenues provisoirement sur le prix de rachat des lignes des Sociétés anonymes des chemins de fer de la Flandre occidentale et du chemin de fer de Maeseyck . . . . .
9	•	Intérêts, amortissement et frais de la dette émise et à émettre pendant les années 1912 et 1913 pour couvrir les dépenses sur ressources extraordinaires; intérêts et frais des bons du Trésor en circulation. (Crédit non limitatif) . . . . .
10	•	Allocation destinée au remboursement au pair des bons du Trésor à 4 % échéant le 1 <sup>er</sup> août 1917 (un cinquième de la différence entre le prix de cession de ces bons et le capital à rembourser). (Crédit non limitatif) . . . . .
§ 2. Annuités diverses.		
11	•	Arrérages de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans expression de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles en vertu de la loi du 4 décembre 1842. (Semestres au 1 <sup>er</sup> juillet 1915 et au 1 <sup>er</sup> janvier 1914.) . . . . .
12	•	Annuité (calculée à 4 $\frac{1}{2}$ % sur un capital de 15,600,000 francs), à payer jusqu'en 1940 pour prix d'une partie du matériel d'exploitation repris en vertu de l'article 10 de la convention du 25 avril 1870 approuvée par la loi du 3 juin suivant . . . . .
		Annuités à payer jusqu'en 1906 :
13	a.	Annuité de 7,000 francs par kilomètre sur 770,167 mètres, longueur des lignes ou sections de lignes livrées à l'État antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1877. (Art. 55, § 1 <sup>er</sup> , de la convention du 1 <sup>er</sup> juin 1877.) . . . . . 5,391,169
	b.	Annuité de 4,000 francs par kilomètre sur les mêmes lignes ou sections de lignes. (Art. 55, § 2, et art. 57 combinés de la même convention.) . . . . . 3,080,668
14	•	Annuité à payer jusqu'en 1941 pour prix du rachat de la concession du chemin de fer de Mons à Manage. (Convention des 16 et 17 février 1857 approuvée par la loi du 8 juillet 1858.) . . . . .
15	•	Annuité à payer jusqu'en 1967 du chef du rachat de la concession du chemin de fer Hesbaye-Condroz (ligne de Landen à Ciney) . . . . .
16	•	Annuité à payer jusqu'en 1937 du chef du rachat de la concession du chemin de fer de Landen à Hasselt . . . . .
17	•	Annuité à payer jusqu'en 1949 pour le service des actions privilégiées de la Grande Compagnie du Luxembourg . . . . .
18	•	Annuités à payer jusqu'en 1955 pour le service des actions privilégiées et des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Anvers à Gand par Saint-Nicolas et Lokeren . . . . .
19	•	Annuités à payer jusqu'en 1949 pour le service des obligations de la Compagnie du chemin de fer d'Eecloo à Gand . . . . .
	•	Annuité à payer jusqu'en 1912 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Tongres à Bilsen (pour mémoire) . . . . .
20	•	Annuités à payer jusqu'en 1955 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer Liégeois-Limbourgeois . . . . .
21	•	Annuités à payer jusqu'en 1944 pour le service des obligations de la Société anonyme des chemins de fer de l'Est belge . . . . .
22	•	Annuité à payer jusqu'en 1916 pour le service des obligations de la Société anonyme du chemin de fer de Charleroi à Louvain . . . . .
		A REPORTER. . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
126,203,214 54	124,632,222 04	1,570,992 50	.	120,121,191 34	114,818,715 49	
2,670 »	(1) 9,750 »	»	7,080 »	(2) 8,225 89	(2) 8,225 89	(1) Y compris un crédit de 2,250 francs alloué par la loi du 20 mai 1912 (Moniteur n° 147.)
16,000,000 »	12,000,000 »	4,000,000 »	»	12,000,000 »	12,968,702 76	(2) Y compris une somme de fr. 725 89, représentant les intérêts de la somme retenue sur le prix de rachat de la concession du chemin de fer de Termonde à Saint-Nicolas.
600,000 »	.	600,000 »	.	.	.	
300,000 »	300,000 »	.	.	300,000 »	300,000 »	
612,000 »	612,000 »	.	.	612,000 »	612,000 »	
8,471,837 »	8,471,837 »	.	.	8,471,837 »	8,471,837 »	
672,350 »	672,350 »	.	.	672,350 »	672,350 »	
858,287 69	858,287 69	»	»	858,287 69	858,287 69	
190,900 »	190,900 »	»	»	190,900 »	190,900 »	
8,500 »	8,575 »	»	75 »	8,650 »	8,725 »	
160,275 »	160,645 »	»	370 »	160,440 »	160,675 »	
64,595 »	64,725 »	»	130 »	64,840 »	64,940 »	
»	34,505 »	»	34,505 »	33,965 »	33,937 50	
796,305 »	761,205 »	35,010 »	»	762,150 »	759,752 50	
958,485 »	959,927 50	»	1,442 50	959,040 »	959,337 50	
15,475 »	16,060 »	»	585 »	16,645 »	16,185 »	
135,914,874 23	149,753,030 23	8,206,002 50	44,187 50	143,210,501 92	140,331,651 03	



## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
455,914,874 23	449,753,089 23	6,206,002 50	44,187 50	448,240,804 92	440,934,851 03	
978,820 »	978,735 »	85 »	»	978,395 »	979,345 »	
137,505 »	137,870 »	»	275 »	137,085 »	137,785 »	
135,952 50	152,085 »	1,867 50	»	135,587 50	132,475 »	
796,210 »	796,550 »	»	140 »	796,697 50	796,760 »	
1,328,432 »	1,328,719 »	»	287 »	1,328,670 »	1,328,285 »	
95,460 »	( <sup>1</sup> ) 95,470 »	»	10 »	»	»	( <sup>1</sup> ) Crédit alloué par la loi du 20 mai 1912 Moniteur n° 147).
52,340 »	( <sup>1</sup> ) 52,190 »	150 »	»	»	»	
76,520 »	( <sup>1</sup> ) 76,435 »	85 »	»	»	»	
4,650,000 »	4,200,000 »	450,000 »	»	3,720,000 »	3,479,810 50	
350,000 »	350,000 »	»	»	350,000 »	350,000 »	
»	»	»	»	108 82	5,447 62	
9,685 40	9,685 49	»	»	10,523 14	52,741 83	
44,135 40	44,135 40	»	»	44,135 40	44,135 40	
10,000 »	( <sup>2</sup> ) 10,000 »	»	»	150,000 »	27,945 87	( <sup>2</sup> ) Crédit réduit à 10,000 francs par la loi du 20 mai 1912 (Moniteur n° 147).
501,200 »	507,500 »	»	6,300 »	507,500 »	288,703 62	
104,850,224 62	138,232,234 42	6,658,190 »	51,199 50	453,197,004 28	448,837,983 87	
AUGMENTATION. . . fr.		6,606,990 50				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE II.</b>		
<b>RÉMUNÉRATIONS ET PENSIONS.</b>		
37	x	Rémunération en matière de milice (loi du 21 mars 1902). Exercice 1913 et, exceptionnellement, exercices antérieurs. ( <i>Crédit non limitatif.</i> ) . . . . .
		<b>Pensions diverses (<i>Crédit non limitatif</i>) :</b>
	a.	Ordre de Léopold et Ordre de Léopold II . . . . . 9,000 »
	b.	Marine (Militaires de la) . . . . . 474 »
		<i>Pensions ecclésiastiques :</i>
	c.	Département de la Justice . . . . . 800,000 »
	d.	— de la Guerre . . . . . 18,000 »
	e.	<i>Pensions militaires</i> . . . . . 7,570,000 »
		<i>Pensions civiles :</i>
38	f.	Département des Finances . . . . . 2,850,000 »
	g.	— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . . 4,850,000 »
	h.	— des Sciences et des Arts . . . . . 2,063,000 »
	i.	— de l'Intérieur . . . . . 270,000 »
	j.	— de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . . 530,000 »
	k.	— de la Justice . . . . . 1,150,000 »
	l.	— des Colonies . . . . . 12,000 »
	m.	— des Affaires Étrangères . . . . . 128,000 »
	n.	— de la Guerre . . . . . 160,000 »
	o.	— de l'Industrie et du Travail . . . . . 120,000 »
	p.	Cour des Comptes . . . . . 40,000 »
	q.	Arriérés de pensions de toute nature . . . . . 100,000 »
39	»	Pensions mises à la charge du Trésor public par la loi du 27 juin 1897 approuvant la convention du 16 octobre 1896 (art. IV) relative au rachat par l'État de la concession du chemin de fer d'Auvers à Gand par St-Nicolas et Lokeren.
40	»	Pensions des professeurs et instituteurs communaux, des membres du personnel enseignant des écoles primaires adoptées et adoptables, des membres du personnel des écoles normales provinciales ou libres agréées et des écoles d'application y annexées. ( <i>Crédit non limitatif</i> ) (2) . . . . .
41	»	Pensions de l'ancienne caisse de retraite. Indemnité annuelle due à la caisse des pensions des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .
<b>TOTAL DU CHAPITRE II . . . fr.</b>		

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
13,656,000	15,650,000	"	"	14,051,000	13,189,400 21	
20,670,474	17,787,474	2,883,000	"	17,449,474 <sup>(1)</sup>	16,485,705 57	(1) Y compris deux crédits, l'un de 3,000 francs et l'autre de 2,000 francs, alloués par les lois du 7 août 1914 ( <i>Moniteur</i> n° 222).
5,070 10	6,517 60	"	547 50	6,517 60	6,535 10	
7,093,000	6,049,000	1,044,000	"	5,705,000 <sup>(2)</sup>	5,270,990 97	(2) Les dépenses imputées sur le crédit de cet article sont recouvrables en partie au profit du Trésor à charge des provinces et des communes.
564,000	564,000	"	"	564,000	564,000	(3) Y compris un crédit supplémentaire de 130,000 francs, alloué par la loi du 17 mai 1912 ( <i>Moniteur</i> n° 143).
41,980,444 10	38,062,991 60	3,927,000	547 50	37,755,991 60	35,526,721 85	
AUGMENTATION. . fr.		3,926,452 50				

## BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE III.</b>		
INTÉRÊTS SUR CAUTIONNEMENTS ET CONSIGNATIONS.		
42	a.	Intérêts à 3 % dus sur les cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor par les comptables de l'État, des communes et des établissements publics, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . . 1,607,000 »
	b.	Intérêts arriérés du même chef se rapportant à des exercices clos . . . . . 5,000 »
43	c.	Intérêts à 2 1/2 % dus sur les cautionnements des remplaçants dans la milice nationale . . . . .
44	d.	Intérêts à 2 1/2 %, dus sur les consignations en général ainsi que sur les cautionnements assimilés aux consignations; intérêts à 5 % sur les fonds consignés au profit de mineurs et d'interdits en vertu de la loi du 16 décembre 1851, ce taux continuant à être appliqué jusqu'à la majorité des mineurs émancipés postérieurement à la consignation . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . . fr.
<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.</b>		
<b>CHAPITRE IV.</b>		
	a.	Frais à résulter de la revision des pensions des militaires en dessous du grade d'officier, y compris ceux de la gendarmerie (Loi du 24 mai 1912) (Pour mémoire) . . . . .
	b.	Frais à résulter de la revision des pensions des officiers et des fonctionnaires assimilés à ce grade. (Loi du 25 mai 1912.) (Pour mémoire) . . . . .
45	c.	Frais à résulter de la revision des pensions des membres du personnel enseignant. (Loi du 18 mai 1912.) (Crédit non limitatif) . . . . .
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1913.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,610,000	1,610,000	.	.	1,580,000	1,603,144 70	
3,050	3,050	.	.	3,050	2,965 15	
900,000	850,000	50,000	.	850,000	912,315 15	
2,513,050	2,463,050	50,000	.	2,433,050	2,523,420 96	
AUGMENTATION. . . fr.		50,000 »				
»	» <sup>(1)</sup>	.	»	.	.	
.	15,000 <sup>(2)</sup>	.	15,000	.	»	
10,000	.	10,000	.	.	»	
10,000	15,000	10,000	15,000	.	.	
DIMINUTION. . . . fr.		5,000 »				

(1) Un crédit non limitatif, sans indication de chiffre, a été ouvert au Budget de la Dette publique de l'exercice 1912 par la loi du 24 mai 1912. (Moniteur n° 146.)

(2) Crédit alloué par la loi du 25 mai 1912. (Moniteur n° 147.)

## BUDGET DE L'EXERCICE 1913.

NUMÉROS des chapitres.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h2>Récapitulation.</h2> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/>	
<b>PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.</b>	
I.	Service de la dette proprement dite . . . . .
II.	Rémunérations et pensions . . . . .
III.	Intérêts sur cautionnements et consignations . . . . .
IV.	<b>DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES . . .</b>
	<b>TOTAUX. . . . . fr.</b>

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1915.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1912.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1911.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1910.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
164,859,224 62	158,282,234 42	6,606,990 50	»	153,197,004 28	148,537,983 87	
41,989,444 10	58,062,991 60	5,926,452 50	»	57,755,991 60	55,526,721 85	
2,515,050 »	2,463,050 »	50,000 »	»	2,463,050 »	2,523,420 98	
10,000 »	15,000 »	»	5,000 »	»	»	
209,371,748 72	198,793,275 72	10,583,445 »	5,000 »	193,386,048 88	186,888,126 68	
AUGMENTATION. . . fr.		10,578,445 »				



**ANNEXES AU BUDGET DE LA DETTE PUBLIQUE  
POUR L'EXERCICE 1913.**

---

L'annexe n° 1 indique les sommes payées à titre de minimum d'intérêt pendant les années 1903 à 1910.

L'annexe n° 2 fait ressortir, pour chaque catégorie de pensions figurant au Budget sous la rubrique : « Pensions diverses », la différence en plus ou en moins entre le crédit alloué pour l'année 1912 et celui qui est demandé pour l'exercice 1913.

L'annexe n° 3 indique le mouvement des pensions pendant l'année 1911 et le montant des pensions qui restaient à servir à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1912.

L'annexe n° 4 donne la liste nominative des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires, décorés de l'Ordre de Léopold et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions dans le cours de l'année 1911.

---

ANNEXE N° 1.

État des sommes payées à titre de minimum d'intérêt et de minimum de produit, en vertu des lois du 20 décembre 1854, du 1<sup>er</sup> décembre 1866 et du 11 septembre 1895, pendant les années 1905 à 1910.

DÉSIGNATION DES PARTIES PRENANTES.	ANNÉES					
	1905.	1906.	1907.	1908.	1909.	1910.
CHEMIN DE FER DE						
{ la Flandre occidentale (Pour mémoire) . . . . .	( <sup>1</sup> )	"	"	"	"	"
{ Maseyck . . . . .	140,769 28	146,705 75	127,195 06	140,725 45	89,319 40	32,116 48
CHEMINS DE FER VICINAUX. — Section d'Ostende-Middelkerke . . . . .	"	"	"	"	2,049 77	5,827 89
TOTAL . . . . . fr.	140,769 28	146,705 75	127,195 06	140,725 45	91,969 17	37,943 87

(<sup>1</sup>) D'après les comptes fourais, il n'est rien dû pour garantie d'intérêt

## PENSIONS DIVERSES (Art. 38 du Budget).

CATÉGORIES DES PENSIONS.	CRÉDITS VOTÉS POUR 1912.		CRÉDITS DEMANDÉS POUR 1913.			
	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	Ordinaires.	Extraordinaires et temporaires.	DIFFÉRENCES	
					en plus.	en moins.
Ordre de Léopold et Ordre de Léopold II . . . . .	9,000	"	9,000	"	"	"
Marine (militaires de la). . . . .	"	474	"	474	"	"
Ecclesiastiques } Département de la Justice . . . . .	785,000	"	800,000	"	55,000	"
	14,000	"	18,000	"	4,000	"
Militaires. . . . .	5,700,000	"	7,570,000	"	1,870,000	"
Civiles } Département des Finances . . . . .	2,700,000	"	2,850,000	"	150,000	"
	4,569,000	"	4,850,000	"	481,000	"
	1,847,000	"	2,063,000	"	216,000	"
	250,000	"	270,000	"	20,000	"
	500,000	"	530,000	"	30,000	"
	1,130,000	"	1,150,000	"	30,000	"
	12,000	"	12,000	"	"	"
	128,000	"	128,000	"	"	"
	141,000	"	160,000	"	19,000	"
	100,000	"	120,000	"	20,000	"
Cour des Comptes . . . . .	32,000	"	40,000	"	8,000	"
Arriérés de pensions de toute nature . . . . .	100,000	"	100,000	"	"	"
TOTAUX. . . . . fr.	17,787,000	474	20,670,000	474	2,883,000	"
	fr. 17,787,474		fr. 20,670,474		EN PLUS : fr. 2,883,000	

Situation au 1<sup>er</sup>

NATURE DES PENSIONS.	NOMBRE DES PENSIONS.				MONTANT DES PEN				
	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1911.	MOUVEMENT pendant l'année 1911.		SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1912.	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1911.	MOUVEMENT pendant l'année 1911.			
		Accroisse- ment.	Décroisse- ment.			Accroisse- ment.	Décroisse- ment.		
Ordre de Léopold . . . . .	71	5	4	72	7,100	500	400		
Marine (militaires de la) . . . . .	2	•	•	2	474	•	•		
Ecclesiastiques :									
Département de la Justice. . . . .	573	87	79	581	691,174	112,724	97,184		
— de la Guerre. . . . .	5	1	•	4	4,645	800	•		
Militaires . . . . .	3,442	265	194	3,511	5,609,966	578,626	347,452		
Civiles :									
Département des Finances. . . . .	1,784	169	113	1,840	2,626,460	265,400	208,781		
— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes (Anvers à Gand non compris) . . . . .	2,604	331	200	2,735	3,978,845	641,239	382,335		
— des Sciences et des Arts. . . . .	876	96	51	921	1,628,487	211,855	133,289		
— de l'Intérieur . . . . .	103	10	6	113	223,000	34,185	11,522		
— de l'Agriculture et des Travaux publics . . . . .	367	38	23	382	467,718	62,902	22,201		
— de la Justice. . . . .	349	57	30	356	1,063,874	133,349	126,684		
— des Affaires Étrangères . . . . .	22	4	4	22	92,736	21,493	13,827		
— de la Guerre . . . . .	63	13	4	72	126,245	11,847	5,758		
— de l'Industrie et du Travail. . . . .	20	1	1	20	63,863	475	7,500		
Cour des Comptes . . . . .	5	•	•	5	19,963	•	•		
Pensions civiles reprises du chemin de fer d'Anvers à Gand . . . . .	20	•	1	19	6,517 60	•	547 50		
Professeurs et instituteurs commu- naux (1). . . . .	4,924	511	234	5,201	5,331,071	651,669	268,846		
TOTAUX. . . . .	15,228	1,572	944	16,856	21,942,138 60	2,527,154	1,626,124 50		
				AUGMENTATION :					
				628 pensions.				fr. 901,029 50	

## PENSIONS DE TOUTE NATURE.

Janvier 1912.

SITUA- TION au 1 <sup>er</sup> janvier 1912.	ACCROISSEMENTS.			DÉCROISSEMENTS.			Observations.
	Nombre de pensions accordées			Nombre de pensions éteintes			
	nouvelle- ment.	par suite de révision.	pour d'autres causes.	par suite de décès.	par suite de révision.	pour d'autres causes.	
7,200	5	"	"	4	"	"	
474	"	"	"	"	"	"	
706,714	87	"	"	65	"	16	
5,445	1	"	"	"	"	"	
5,641,140	262	1	"	194	"	"	
2,683,160	167	2	"	111	2	"	
4,237,751	319	12	"	187	12	1	
1,707,053	96	"	"	50	"	1	
245,863	18	"	"	6	"	"	
508,419	56	2	"	20	2	1	
1,070,539	37	"	"	30	"	"	
100,402	3	1	"	5	1	"	
132,334	15	"	"	4	"	"	
56,838	1	"	"	1	"	"	
19,963	"	"	"	"	"	"	
5,070 10	"	"	"	1	"	"	
5,713,894	482	20	"	201	20	4	
22,843,168 10	1,525	47	"	876	46	23	
		1,572			944		

(1) Les pensions de cette nature sont recouvrables en partie au profit du Trésor, à charge des provinces et des communes. Elles sont portées en totalité au Budget de la Dette publique.

## ANNEXE N° 4.



## LISTE NOMINATIVE

*des magistrats, fonctionnaires, professeurs, employés, militaires, décorés de l'Ordre de Léopold et ecclésiastiques inscrits au grand-livre des pensions pendant l'année 1911. (Art. 4 de la loi du 17 février 1849 et art. 9 de la loi du 14 mars 1880.)*

---

*Art. 4 de la loi du 17 février 1849. — Les crédits nécessaires au service des pensions seront portés au Budget de la Dette publique. Le Budget du Département auquel les intéressés ressortissent ne comprendra que les crédits destinés au paiement du premier terme de leur pension. Chaque année, le Ministre, lors de la présentation du Budget de son Département, produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le courant de l'année. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restent à servir à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier.*

*Art. 9 de la loi du 14 mars 1880. — Chaque année, lors de la présentation du Budget de la Dette publique, le Ministre des Finances produira la liste nominative et détaillée des personnes admises à la pension dans le cours de l'année précédente. — Il indiquera aussi le nombre et le montant des pensions éteintes pendant le même terme et des pensions qui restaient à servir à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier.*

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
<b>Ministère de la Guerre.</b>									
<i>Ordre de Léopold.</i>									
1	Leclercq, E.-H.-A. . . . .	54	100	»	11	Willième, A.-J., desservant à Ponderôme (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	82	1,400	337
2	Pirlet, C.-N.-V. . . . .	54	100	»	12	Arnould, P., desservant à Froidlieu (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	60	1,400	344
3	Godin, A.-L.-N. . . . .	59	100	»	13	Noël, H.-J., desservant à Assenois (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	59	1,310	Id.
4	Drabbé, J.-B. . . . .	56	100	»	14	Vandeputte, M.-H., desservant à Oyghem (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	66	1,393	Id.
5	Deridder, L.-J. . . . .	60	100	»	15	Segers, P.-E.-F., vicaire à Gand (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	46	572	176
			<b>TOTAL. . . .</b>	<b>500</b>					
<b>Ministère de la Justice.</b>									
<i>Pensions ecclésiastiques.</i>									
1	Bilaude, A.-F.-J., desservant à Les Boscailles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	59	1,350	337	17	Piret, F.-J., curé de 2 <sup>e</sup> classe à Merbes-le-Château (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	64	1,673	Id.
2	Borgniet, M.-L., desservant à Lesve (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	47	802	Id.	18	Nulens, J.-F., desservant à Millen (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	57	1,200	Id.
3	Cambier, F.-J., curé de 1 <sup>re</sup> classe à Dour (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	53	2,053	Id.	19	Simonet, G.-J., desservant à Lincent (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	56	1,200	Id.
4	Chaumont, J.-F.-J., vicaire à Liège (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	53	586	Id.	20	Wautelet, J.-J., vicaire à Hautrage (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,000	Id.
5	Claeys, H.-R., desservant à Gand (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	72	1,400	Id.	21	Coppin, C., desservant à Spy (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
6	Dupuis, N.-J.-E., desservant à Bure (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	76	1,400	Id.	22	Florent, E.-J.-G., desservant à Bonsin (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	55	1,200	13
7	Liagre, J.-L., chanoine à Tournai (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	67	2,380	Id.	23	Vansuijt, D.-J., desservant à Noordschote (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	63	1,310	Id.
8	Lonchay, A.-F.-J., desservant à Waulsort (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	59	1,230	Id.	24	Abinet, H. J., curé de 2 <sup>me</sup> classe à Nassogne (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	67	1,800	46
9	Proot, A., desservant à Wilkerke (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	68	1,400	Id.	25	Brichard, G.-J.-A., desservant à Le Mazy (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	60	1,400	Id.
10	Tassier, A.-J.-G., desservant à Andenelle (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900.)	57	1,270	Id.	26	Demol, P.-T., desservant à Everbecq (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	77	1,400	Id.
					27	Duchêne, V.-J., desservant à Burdinne (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	74	1,400	Id.

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Montieur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Montieur.
28	Lebrun, L.-R.-C., curé de 1 <sup>e</sup> classe à Tournai (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	2,100	46	45	Carlier, H.-E.-J., desservant à Bernissart (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	55	1,200	144
29	Lefevre, J.-J., desservant à Laeken-Molenbeek (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	51	979	Id.	46	Custers, G.-C., desservant à Achel (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
30	Masson, A.-A.-J., chapelain à Bail- lamont (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	41	596	Id.	47	Huveners, J.-A., desservant à Russon (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	66	1,400	Id.
31	Rensonnet, J.-M., desservant à Fallais (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	77	1,400	Id.	48	Poskin, S.-T.-J., desservant à Gesves (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	60	1,400	Id.
32	Somville, F., desservant à Mont- Saint-Guibert (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	73	1,400	Id.	49	Baeten, J., curé de 1 <sup>re</sup> classe à Hérenthals (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	74	2,100	165
33	Verbeeck, A., desservant à Corten- berg (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.	50	Braeckmans, J.-L., desservant à Geet-Betz (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	70	1,400	Id.
34	Hocart, J., pasteur à Bruxelles, (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	67	744	43	51	Denne, V.-J.-H., desservant à Sart (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	62	1,363	Id.
35	Jonckers, P.-J.-J.-E., desservant à Bierbeek (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	71	1,120	Id.	52	Lenders, H., desservant à Wellen (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900.)	76	1,400	Id.
36	Roelands, J.-F.-M.-A., desservant à L'Hermite (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	50	997	Id.	53	Piette, H.-J., desservant à Mar- naffe (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	49	844	Id.
37	Thys, J.-B.-L., desservant à Weert (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	57	1,233	Id.	54	Uytterhoeven, J.-F., desservant à Wavre-Sainte-Catherine (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	70	1,400	Id.
38	Tielemans, F.-A.-M., desservant à Louvain (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.	55	Ronchaine, V.-E., vicaire à Glons (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	58	935	Id.
39	Verhoeven, J.-G.-E., desservant à Gheel (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	63	1,400	Id.	56	Dewattine, C.-H.-J., curé de 1 <sup>re</sup> classe à Lenze (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	53	2,065	Id.
40	Witincx, Ch.-A.-M.-D., desser- vant à Grand-Bigard (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	57	1,113	Id.	57	Brunain, L.-L.-L., desservant à Allain (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	65	1,221	166
41	Hupperts, E.-J., desservant à la La Minerie (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.	58	Coppée, G.-J., curé de 1 <sup>re</sup> classe à Boussu (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	63	2,100	Id.
42	Vandervelpen, M.-J.-P., desser- vant à Liers (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	68	1,400	Id.	59	Courtois, J.-L., vicaire à Hensies (lois des 21 juillet 1844, 17 fé- vrier 1849 et 24 avril 1900).	42	527	Id.
43	Ferauge, C., desservant à Boninne (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	67	1,400	130	60	Magnus, A.-J., desservant et pro- fesseur de religion dans des écoles moyennes de l'Etat (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849, 21 mars 1884 et 24 avril 1900).	49	1,145	167
44	Jéhansart, L., desservant à Papi- gnies (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
61	Bonneville, J.-C.-G., desservant à Pottes (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	64	1,400	188	77	Ketelbuijters, A.-L., desservant à Reckheim (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	73	1,400	244
62	De Boe, D., desservant à Doel (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	65	1,400	Id.	78	Latour, J.-L.-J., desservant à Vergnies (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	36	481	Id.
63	Debruijne, A.-T., desservant à Ostende (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	63	1,373	Id.	79	Schreder, C.-L., chapelain à Hodister (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	45	679	Id.
64	Adriaenssen, A., desservant à Loenhout (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	62	1,400	218	80	Byl, O.-G.-M.-G., chanoine à Gand (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	48	1,040	270
65	Verbeek, A.-P., desservant à Tremeloo (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	65	1,373	Id.	81	Van den Abeele, L.-L., desservant à Buggenhout (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	60	1,200	281
66	Van Bladel, J.-P., desservant à Borsbeek (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.	82	Dachlet, G.-J., desservant à Mortheban (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	302
67	Bailloux, L.-C.-F., desservant à Sart-Custinne (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	43	662	Id.	83	Lambert, A.-J., desservant à Musson (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	65	1,400	Id.
68	Marchal, F.-L., desservant à Ohain (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	63	1,336	Id.	84	Veraart, F., desservant à Heultje (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	69	1,383	Id.
69	Van Genechten, H.-J.-M., desservant à Cureghem (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	62	1,290	Id.	85	Clerbaux, A., desservant à Héringes (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	67	1,340	320
70	Henry, P.-L.-J., desservant à Silenieux (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	60	1,400	231	86	Gelin, E.-J., chapelain à Wanjoul (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	59	888	333
71	Hannoset, J.-T., vicaire à Schaerbeek (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	52	832	Id.	87	Breda, L.-J., vicaire à Mons.	56	586	"
72	Lambillotte, L., desservant à Piéton (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	60	1,380	Id.	TOTAL . . . fr.			112,724	
73	Winandy, J., desservant à Carlsbourg (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900)	68	1,400	233-234	<b>Ministère de la Guerre.</b>				
74	Leyssen, P.-F., curé de 2 <sup>e</sup> classe à Beeringen (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900).	57	1,600	246	<i>Pension ecclésiastique.</i>				
75	Delbaes, M.-C.-F.-J., desservant à Galevoet (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 24 avril 1900)	56	1,220	247-248	1	Ghysebrechts, A.-G.-M.-C.-G., aumônier de la garnison de Diest	61	800	"
76	Evrard, J.-J., desservant à Wasseiges (lois des 21 juillet 1844 et 24 avril 1900).	71	1,400	Id.	<b>Ministère de la Guerre.</b>				
					<i>Pensions militaires.</i>				
					1	Hecq, G.-M.-J.-A., major (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	53	3,326 <sup>4</sup>	50
					2	Geeraert, L.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	53 ½	898	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
3	Mutton, E.-J.-E., capitaine en premier comptable du matériel (art. 21).	54 $\frac{1}{2}$	3,118	50	27	Gilson, P.-L., musicien-gagiste (loi du 21 mars 1902).	45	428	50
4	Couwenbergh, J.-M., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	3,240	Id.	28	Van Runkelen, J.-C., maréchal des logis (loi du 21 mars 1902).	42 $\frac{1}{2}$	428	Id.
5	Le Roy, G.-J., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	57 $\frac{1}{2}$	3,240	Id.	29	Deeroo, N.-H., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	41 $\frac{1}{2}$	421	Id.
6	Devrin, A.-M., chef de musique assimilé aux lieutenants (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	1,998	Id.	30	Desutter, J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	42 $\frac{1}{2}$	414	Id.
7	Leroux, G., lieutenant-colonel (art. 2, § 5).	55	3,800	Id.	31	Tassent, P.-J., soldat (art. 19)	24	480	Id.
8	Dogny, J.-B., major (art. 2, § 5).	57	3,465	Id.	32	De Baere, P.-B., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 20).	54 $\frac{1}{2}$	850	Id.
9	Bauwens, J.-A., capitaine en premier de place (art. 2, § 5).	55	2,780	Id.	33	Vermeersch, A., soldat (art. 21)	42	352	Id.
10	Bosschaerts, E.-A.-M., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	3,159	Id.	34	Frison, J.-E.-A., premier sergent (art. 21).	44	739	Id.
11	Malherbe, A.-P.-E., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,916	Id.	35	Charlier, A.-G., sergent-major (art. 21).	51	794	Id.
12	Mousser, T.-J., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,875	Id.	36	De Decker, C., adjudant de batterie (art. 21).	46	756	Id.
13	Bioul, J.-B., capitaine commandant (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	50 $\frac{1}{2}$	2,268	Id.	37	De Coster, J.-B.-J., soldat (art. 21).	24	342	Id.
14	Rouen, L.-C.-J., capitaine en second (art. 2, § 1).	49 $\frac{1}{2}$	1,875	Id.	38	Peeters, F., soldat (art. 21)	42	342	Id.
15	Libbrecht, E.-J.-J., général-major (art. 20).	62	7,366	Id.	39	Prévost, A.-F.-M., adjudant sous-officier de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21)	52	928	Id.
16	Jacques, E.-C., lieutenant-colonel (art. 20).	53	4,400	Id.	40	L'affineur, C.-J., adjudant sous-officier de 2 <sup>e</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	57 $\frac{1}{4}$	979	Id.
17	Pourbaix, A.-D.-A.-J., lieutenant-colonel (art. 21).	57	3,850	Id.	41	Basyn, C.-L.-A.-J., adjudant sous-officier de 2 <sup>e</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	49	928	Id.
18	Gilleman, J.-C., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	55	3,159	Id.	42	Remy, J.-E.-A., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	908	Id.
19	De Cr-eff, J.-A.-N. (Ecuyer), capitaine commandant (art. 21).	53	2,916	Id.	43	Gillain, J.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	59	816	Id.
20	Guruet, F.-C., capitaine commandant (art. 21).	53	2,916	Id.	44	Clarys, F.-L., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	55 $\frac{1}{2}$	812	Id.
21	Caillet, V.-A., capitaine en second (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	2,512	Id.	45	Bulckaen, A.-A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	51	778	Id.
22	Buchet, J.-J.-A., capitaine en second (art. 21).	47 $\frac{1}{2}$	2,284	Id.	46	Valentin, D.-V.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	52	765	Id.
23	Hermanne, H.-V.-M., sous-lieutenant (art. 21).	31	862	Id.	47	Van Cauwenbergh, H.-A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	49 $\frac{1}{2}$	761	Id.
24	Van Massenhove, H.-G., major (art. 21).	51	3,118	Id.					
25	Van Damme, A.-L.-F., lieutenant (loi du 27 mai 1840).	41 $\frac{1}{2}$	888	Id.					
26	Hennart, E., lieutenant (loi du 27 mai 1840)	36	740	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application )	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application )	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
48	Dessart, L., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	752	50	72	Vanden Eynde, A, capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	3,159	167
49	Jadoul, C.-A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	44 $\frac{1}{2}$	718	Id.	73	Poncio, E.-J.-B., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	3,078	Id.
50	Jugers, J.-P., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21)	43 $\frac{1}{2}$	710	Id.	74	Hoffmann, N., capitaine commandant (art. 2, § 5).	55	2,511	Id.
51	D'hondt, C.-L., maréchal de logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	37	680	Id.	75	Plumat, E.-O.-P.-G., major (art. 2, § 1 <sup>er</sup> )	50	2,681	Id.
52	Verraes C.-L., soldat (loi du 27 mai 1840).	44	274	Id.	76	Stiellemans, V.-C., capitaine commandant (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	48	2,592	Id.
53	Vanheertum, C., soldat (loi du 27 mai 1840).	47	274	Id.	77	Deudon, A (écuyer), capitaine commandant (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	52 $\frac{1}{2}$	2,916	Id.
54	Degryse, F.-H., soldat (loi du 27 mai 1840).	40 $\frac{1}{2}$	276	Id.	78	Beaussart, L.-J., capitaine en second (art. 20).	44	2,500	Id.
55	Van Eyck, G.-H., soldat (loi du 27 mai 1840).	39 $\frac{1}{2}$	274	Id.	79	Heuneuse, J.-A.-O., capitaine commandant (art. 21).	55	3,240	Id.
56	Carpin, A., soldat (loi du 27 mai 1840).	40	276	Id.	80	De Milliano, A.-P., lieutenant de place (art. 21).	47 $\frac{1}{2}$	1,515	Id.
57	Friart, E.-J., maréchal des logis fourrier (art. 20).	29	812	55	81	Delacroix, L.-L.-T., major (art. 21).	51	2,917	Id.
58	De Vriese, F.-N., caporal (art. 21).	63	489	91	82	Stiernon, A.-E.-J., médecin de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21)	47 $\frac{1}{2}$	1,820	Id.
59	Dury, A.-P.-F., officier d'administration de 3 <sup>e</sup> classe (art. 2, § 1).	47 $\frac{1}{2}$	1,524	Id.	83	Van Bredael, C.-L.-F.-J.-O., capitaine commandant (art. 21).	48	2,592	Id.
60	André, C.-F., officier d'administration de 3 <sup>e</sup> classe (art. 2, § 1).	52 $\frac{1}{2}$	2,250	Id.	84	Frank, E.-G., capitaine commandant (art. 21).	41	1,790	Id.
61	Van den Wiele, A (écuyer), lieutenant (art. 21).	39	986	Id.	85	Vergote, E.-L.-H.-M., capitaine en second (art. 21)	44 $\frac{1}{2}$	1,755	Id.
62	Merguy, J.-A., soldat (art. 21)	41 $\frac{1}{2}$	352	50	86	Lenoir, G.-D.-L., capitaine en second (art. 21)	36	1,332	Id.
63	Hermann, A.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	42 $\frac{1}{2}$	414	91	87	Deschamps, J.-E., lieutenant (art. 21).	38 $\frac{1}{2}$	1,082	Id.
64	Claes, V.-J.-B., officier d'administration de 2 <sup>e</sup> classe (art. 21)	46 $\frac{1}{2}$	2,059	Id.	88	Quaghebeur, M.-G.-C., lieutenant (art. 21).	34 $\frac{1}{2}$	925	Id.
65	Libbrecht, E.-E.-E., capitaine en second (art. 21).	42 $\frac{1}{2}$	1,722	167	89	De Burtet, P.-E.-L.-C., sous-lieutenant (loi du 27 mai 1840).	34 $\frac{1}{2}$	616	Id.
66	Desmet, C.-L., major (art. 1 <sup>er</sup> )	58	3,564	Id.	90	Hauptmann, M.-K.-A.-G., sous-lieutenant (loi du 27 mai 1840).	29 $\frac{1}{2}$	616	Id.
67	Bellefroid, J.-M.-J., pharmacien principal (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	3,696	Id.	91	Colin, L.-J.-E., adjudant de matériel de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	1,020	Id.
68	Lebrun, F.-J., vétérinaire principal (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	3,960	Id.	92	Bruijnel, J.-F., adjudant de matériel de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	1,020	Id.
69	Daenen, A.-M.-G., major (art. 1 <sup>er</sup> ).	57 $\frac{1}{2}$	3,828	Id.	93	Hessel, E.-A.-F., adjudant de matériel de 2 <sup>e</sup> classe (art. 2, § 1 <sup>er</sup> )	50	729	Id.
70	Raucq, E.-H.-G., major (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	3,696	Id.	94	Gözl, J., adjudant sous-officier (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	47	696	Id.
71	van der Straten Ponthoz, P.-F.-A.-M (comte), major (art. 2, § 5).	55 $\frac{1}{2}$	3,119	Id.	95	Van Camp, A.-A., musicien-gagiste (loi du 21 mars 1902).	40 $\frac{1}{2}$	349	Id.

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALS DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Moniteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Moniteur.
96	Decaster, A., musicien-gagiste (loi du 21 mars 1902)	43	403	167	115	Schillebeeckx, P.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	51	385	167
97	Defossez, N.-A., musicien-gagiste (loi du 21 mars 1902).	42 ½	361	Id.	116	Reckelbus, J.-A., premier sergent (art. 21).	53 ½	790	Id.
98	François, B.-B.-V.-J., adjudant de batterie (loi du 21 mars 1902)	52	437	Id.	117	Gustin, M.-H., premier sergent (art. 21).	52 ½	773	Id.
99	Nouwijnck, H., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909)	45 ½	554	Id.	118	Bogaert, J., musicien-gagiste (art. 21).	56	756	Id.
100	Jouve, J.-O.-J.-G., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	43 ½	542	Id.	119	Esgain, A., musicien-gagiste (art. 21).	56	806	Id.
101	Schollaert, F., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	43 ½	520	Id.	120	De Clercq, V., premier ouvrier cordonnier (art. 21).	60	592	Id.
102	Notin, E.-C., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	43	520	Id.	121	Croisier, F.-E.-M., premier sergent (art. 21).	33	672	Id.
103	Braeckman, J.-F., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	45 ½	453	Id.	122	Monneau, J.-A., sergent (art. 21).	60	827	Id.
104	Deceuninck, V., premier maréchal des logis de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	44 ½	433	Id.	123	Lebègue, V.-G., maître bottier (art. 21).	63	840	Id.
105	Lagalis, A.-J.-G., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	48 ½	537	Id.	124	Jacob, C.-C., brigadier maréchal ferrant (art. 21).	43	540	Id.
106	De Buck, L.-J.-B., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	45 ½	528	Id.	125	Gommers, P.-J., brigadier maré- chal ferrant (art. 21).	60	600	Id.
107	Carnier, A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	47 ½	518	Id.	126	Laenen, C.-A., maréchal des logis (art. 21).	53	767	Id.
108	Gruwier, F.-A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	50	509	Id.	127	Marchand, G.-J.-G., soldat (art. 21).	41	349	Id.
109	Renier, F.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	47	510	Id.	128	Gilles, J.-F., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	55	928	Id.
110	Jamagne, H.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	48	490	Id.	129	Vermussche, L.-H., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21)	50	918	Id.
111	Englebert, A.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	46	480	Id.	130	Cordier, F., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	46 ½	867	Id.
112	Henderyck, P.-F.-C., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909)	43 ½	452	Id.	131	Viroux, J.-L., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	55 ½	812	Id.
113	Mahy, F.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	45 ½	442	Id.	132	Peters, A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21)	54 ½	803	Id.
114	Brillet, E.-P., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	40 ½	427	Id.	133	Charles, P.-L., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	51 ½	782	Id.
					134	Jacquin, J.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	52	782	Id.
					135	Van Hulle, C.-L., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (art. 21)	55	773	Id.
					136	Dubois, L.-A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21)	51 ½	761	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
137	Lapere, L.-F., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	51	748	167	161	Rigaux, J.-B., capitaine en premier quartier-maître (art. 2, § 3).	55	2,835	246
138	André, B., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	47	731	Id.	162	Pilette, F.-J., capitaine commandant (art. 2, § 3)	55	2,875	Id.
139	Jacot, T.-J., gendarme (art. 21).	47	584	Id.	163	Haneuse, C.-L. H.-M., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,835	Id.
140	Matthyssens, A.-M.-A., sergent-major (loi du 27 mai 1840).	37 $\frac{1}{2}$	451	Id.	164	Baudot, F.-J., capitaine en second (art. 2, § 3).	55	2,625	Id.
141	Vanhees, L., infirmier (loi du 27 mai 1840).	40	274	Id.	165	Martin, J.-F.-J., chef de musique assimilé aux lieutenants (art. 2, § 3).	60	1,419	Id.
142	Desmet, A., soldat (loi du 27 mai 1840).	45	274	Id.	166	Paternostre, C., capitaine commandant (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	55	2,835	Id.
143	Moreaux, E.-C., brigadier (loi du 27 mai 1840).	39	328	Id.	167	Blaton, A.-H.-P.-J., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	2,754	Id.
144	Cools, J.-J., soldat (loi du 27 mai 1840).	41 $\frac{1}{2}$	279	Id.	168	Orban de Xivry, L.-H.-L.-M. (écuyer), capitaine commandant (art. 21).	45 $\frac{1}{2}$	2,192	Id.
145	Blaise, C.-J.-J., trompette (loi du 27 mai 1840).	39 $\frac{1}{2}$	274	Id.	169	Muldermans, E.-J.-C., capitaine en second (art. 21).	45	1,789	Id.
146	Sautois, H.-M., gendarme (loi du 27 mai 1840).	42	456	Id.	170	Henry, A.-N., lieutenant (art. 21).	47	1,178	Id.
147	Vannol, F.-L., gendarme (loi du 27 mai 1840).	37 $\frac{1}{2}$	456	Id.	171	Devos, H., maître-bottier (art. 2, § 3).	63	650	Id.
148	Deridder, L.-J., secrétaire archiviste (art. 21)	60	986	Id.	172	Doms, J., maître-sellier (art. 2, § 3).	66	650	Id.
149	Pardieu, C.-L., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	3,240	Id.	173	Meulemans, G., adjudant sous-officier (loi du 21 mars 1902).	43	508	Id.
150	Malengreau, A.-A.-E., général-major (art. 1 <sup>er</sup> ).	63	6,696	246	174	Renaud, F.-A., secrétaire archiviste (loi du 21 mars 1902)	44 $\frac{1}{2}$	546	Id.
151	Nenquin, A.-J., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	59	5,400	Id.	175	Coussement, E.-L., musicien de 3 <sup>e</sup> classe (loi du 21 mars 1902)	50 $\frac{1}{2}$	430	Id.
152	Van Damme, A.-E.-B., lieutenant colonel (art. 1 <sup>er</sup> )	58	4,320	Id.	176	Carlier, A.-C.-A., premier sergent-major (loi du 21 mars 1902).	40	403	Id.
153	Von Brochowski, L.-G.-P.-A., major de place (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	3,828	Id.	177	Clerdent, C.-H., adjudant de matériel (loi du 21 mars 1902).	46 $\frac{1}{2}$	634	Id.
154	Longrée, A.-J., sous-intendant de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	3,564	Id.	178	Depover, L.-F., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	43	480	Id.
155	Blaimont, A.-J., major comptable du matériel (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	3,432	Id.	179	Buvé, H., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	49	554	Id.
156	Halet, A.-V.-R., capitaine en premier administrateur d'habillement (art. 1 <sup>er</sup> ).	58	3,240	Id.	180	Sorgeloose, A., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	44	513	Id.
157	Piévez, V.-L., major. (art. 2, § 3).	56	3,326	Id.	181	Hardy, A.-M., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	44	450	Id.
158	Coveliers, C.-D., major, (art. 2, § 3).	55	3,475	Id.	182	Hebrant, P.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	42 $\frac{1}{2}$	508	Id.
159	Bertrand, G.-A.-H.-T.-J., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,835	Id.					
160	Hartog, A., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,997	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions	Numéro du Moniteur.
183	Niset, E.-J. - J, maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	43	490	246	205	Delaitte, J.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art 21)	53	854	246
184	Labby, A.-F., maréchal de logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	42	414	Id	206	Pire, A, maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art 21)	50	765	Id.
185	Goffette, F.-H.-A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909)	46	404	Id.	207	Gobeaux, N.-J.-A. maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art 21).	49	748	Id.
186	De Pauw, P., maréchal des logis de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	50 $\frac{1}{2}$	547	Id.	208	Autem, L.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21)	52	722	Id.
187	Paquet, F.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (art 20)	40 $\frac{1}{2}$	1,020	Id.	209	Vermeulen, J.-L., soldat (loi du 27 mai 1840).	47	274	Id.
188	Fréchier, H.-A., premier sergent (art. 21).	54	827	Id.	210	Robillard, H., trompette (loi du 27 mai 1840)	38	274	Id.
189	Fourneau, E.-J., tisanier (art. 21)	40	605	Id.	211	Lemaire, F.-D.-C.-J., médecin de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe (art 2, § 1 <sup>er</sup> ).	54 $\frac{1}{2}$	2,625	Id.
190	Schelstraete, C.-L., sergent (art. 21).	58 $\frac{1}{2}$	726	Id.	212	Hoton, V.-S., médecin de bataillon de 1 <sup>re</sup> classe (art. 2, § 1 <sup>er</sup> )	51 $\frac{1}{2}$	2,325	Id.
191	Caroij, P.-J., sous-chef de musique (art 21)	56	806	Id.	213	Herman, C.-H.-J., capitaine en second (art. 21).	50 $\frac{1}{2}$	2,392	341
192	Blochouse, J.-H., maître ouvrier armurier (art. 21).	63	812	Id	214	Thys, L.-E., lieutenant-général (art. 1 <sup>er</sup> )	65	7,800	Id.
193	Sauvage, L.-J., caporal (art 21)	38	426	Id.	215	Stroobants, N.-J.-N.-V., colonel (art 1 <sup>er</sup> ).	60	5,400	Id
194	Halleux, P.-J.-B., musicien de 4 <sup>e</sup> classe (art 21).	42 $\frac{1}{2}$	432	Id.	216	Cappoen, P.-J.-B., colonel (art. 1 <sup>er</sup> ).	60	5,200	Id.
195	Bajoux, G.-H.-J., premier sergent-major (art. 21).	54 $\frac{1}{2}$	798	Id.	217	Michotte de Welle, G.-V.-G., lieutenant-colonel (art. 2, § 3).	58	4,160	Id.
196	Moyen, A.-J., premier maréchal de logis chef (art. 21).	42	672	Id.	218	Jenot, L.-V., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art 2, § 3).	55	3,159	Id.
197	Mariens, F.-L.-R., premier maréchal des logis (art. 21)	44	706	Id.	219	Coppens, H.-M.-L. (baron) capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	2,794	Id.
198	Bauwens, A.-M., adjudant sous-officier (art. 21).	48	913	Id.	220	Vau Loo, O.-V.-J.-O., capitaine commandant (art. 2, § 3).	55	3,118	Id.
199	Parisel, J., adjudant de matériel de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21)	60	989	Id.	221	de Jamblinne de Meux, C.-E.-M. (baron), capitaine en second (art. 2, § 3).	55	2,625	Id.
200	Angé, J.-J., adjudant sous-officier de 2 <sup>e</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	57 $\frac{1}{2}$	989	Id.	222	Willems, E.-M.-C., capitaine commandant (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	54 $\frac{1}{2}$	2,722	Id.
201	Barthélémy, E.-J., adjudant sous-officier de 2 <sup>e</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	52	933	Id.	223	Dejaiffe, P.-J., capitaine commandant (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	51 $\frac{1}{2}$	2,511	Id.
202	Lehouck, D.-F., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	56	969	Id.	224	Vermussche, J.-A., capitaine en premier quartier-maître (art 20).	43 $\frac{1}{2}$	3,024	Id.
203	Blaise, C., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (art 21).	48 $\frac{1}{2}$	898	Id.	225	Mouton, M.-P.-J.-F., capitaine en second (art. 21).	41 $\frac{1}{2}$	1,654	Id
204	Thelissen, J.-H., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	51 $\frac{1}{2}$	933	Id.	226	Vandevelde, H.-J., sous-intendant de 1 <sup>re</sup> classe (art 21).	53	3,297	Id.
					227	Pauwels, L.-F.-C., officier d'administration de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	52 $\frac{1}{2}$	2,875	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
228	Calonne, E.-D., capitaine en second (art. 21).	47	1,657	341	248	Bervelt, C.-C.-A., premier sergent- major (art. 21).	57	840	341
229	Vanderplasse, P., lieutenant (art. 21)	37 $\frac{1}{2}$	1,034	Id.	249	Bombled, A.-J.-M., premier ser- gent-major (art. 21).	40	706	Id.
230	De Backer, P., brigadier (art. 2, § 5).	60	476	Id.	250	Boyer, J.-V.-A., premier sergent (art. 21)	55	823	Id.
231	Reynaerts, V.-C.-F., adjudant de matériel de 1 <sup>re</sup> classe (art. 2, § 5).	60	986	Id.	251	Matheys, N.-V.-F., musicien de 1 <sup>re</sup> classe (art. 21).	49	752	Id.
232	Hermans, D., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 2, § 1 <sup>er</sup> ).	51 $\frac{1}{2}$	633	Id.	252	Plombier, F.-A., premier sergent (art. 21).	50 $\frac{1}{2}$	760	Id.
233	Misdon, R.-C., sergent (loi du 21 mars 1902).	43	386	Id.	253	Bibot, D.-G.-A., premier maréchal des logis chef (art. 21).	32	672	Id.
234	Ghysbrecht, L.-F., premier maré- chal des logis chef de gendar- merie (loi du 29 juin 1909)	48 $\frac{1}{2}$	634	Id.	254	Billemont, J.-B., trompette (art. 21).	60	480	Id.
235	Guerlot, L.-N., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	46 $\frac{1}{2}$	599	Id.	255	Clarisse, E.-L.-J., maître-bottier (art. 21).	63	840	Id.
236	Renard, L.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 20 juin 1909).	51	603	Id.	256	Michel, J.-F.-P.-M., maréchal des logis chef (art. 21).	41	685	Id.
237	Delcommune, N.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	49	559	Id.	257	Bastin, A.-N., adjudant sous-offi- cier de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (art. 21).	56 $\frac{1}{2}$	969	Id.
238	Collard, A.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	51	490	Id.	258	Gébénot, A., premier maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	56	979	Id.
239	D'hollander, F.-B., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	45	490	Id.	259	Maus, J.-N., maréchal des logis chef de 2 <sup>e</sup> classe de gendar- merie (art. 21).	48	933	Id.
240	Minet, C.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	43 $\frac{1}{2}$	433	Id.	260	De Buysere, A.-G.-M.-J., maréchal des logis chef de gendarmerie (art. 21).	48 $\frac{1}{2}$	782	Id.
241	De Lembre, J.-L., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	45 $\frac{1}{2}$	440	Id.	261	Vandenbyvang, P., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (art. 21).	50	800	Id.
242	Cogniaux, G.-A., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (loi du 29 juin 1909).	45 $\frac{1}{2}$	431	Id.	262	Draux, S.-L.-G., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendar- merie (art. 21)	48	782	Id.
243	Caunus, A.-J., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909)	45 $\frac{1}{2}$	376	Id.	263	Tbienpont, R., maréchal des logis de 1 <sup>re</sup> classe de gendarmerie (art. 21).	45	756	Id.
244	Grustin, J.-H., maréchal des logis de 2 <sup>e</sup> classe de gendarmerie (loi du 29 juin 1909).	43	512	Id.	<b>TOTAL. . . fr.</b>			378,626	
245	Kerkhove, R.-V.-G.-L., soldat (art. 20)	24	480	Id.	<b>Ministère des Finances.</b>				
246	Brunard, H.-L.-G., adjudant sous- officier archiviste (art. 21).	46	868	Id.	<i>Fonctionnaires et employés.</i>				
247	Gérard, J.-J., premier sergent (art. 21).	60	811	Id.	1	De Baecker, L.-C., receveur de l'enregistrement (art. 1, 8 et 15)	69	5,250	368
					2	Hottelet, N.-J., receveur de l'enre- gistrement (art. 1, 8 et 15).	69	5,250	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
3	Genot, V.-A.-F., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	66	5,062	365	27	Legros, J.-J. commis des accises (art. 1, 8 et 15).	65	1,430	70
4	Gilleman, C., commis des accises (art. 5 et 8).	44	642	Id.	28	Duterme, H.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15)	66	1,361	Id.
5	Maistriaux, C.-A., commis des accises (art. 5, 8 et 15)	61	1,511	Id.	29	Bouko, A.-J., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	58	1,201	Id.
6	Preux, D.-L., commis des accises (art. 5, 8 et 15).	61	1,528	Id.	30	Boiteux, F., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	64	1,052	Id.
7	Nicolas, E.-J., commis des accises (art. 5 et 8).	61	1,185	Id.	31	Lekeux, E.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8)	59	1,012	Id.
8	Hardenne, V.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	64	1,098	Id.	32	Dechamps, J.-F.-M., receveur de l'enregistrement (art. 1, 8 et 15)	65	5,250	97
9	Blois, P.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	55	709	Id.	33	Van Waesberghe, F.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	2,858	Id.
10	Deguelde, J.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	1,084	Id.	34	Buisseret, E.-E.-E., préposé des douanes (art. 5 et 8).	53	806	Id.
11	Breemans, J.-M., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,046	Id.	35	Gardien, V.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	59	1,028	Id.
12	Guillaume, T.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	60	999	Id.	36	Bastin, G., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	60	981	200
13	Henquet, H.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15)	64	1,337	Id.	37	Kempen, F., préposé des douanes (art. 5 et 8).	56	702	239
14	Weiland, J.-B., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,262	Id.	38	Jacquet, F., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15)	65	1,548	70
15	Grandjean, H.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	867	Id.	39	Freyens, J.-H., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	66	1,237	Id.
16	Rezette, J.-B., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8)	48	644	23-24	40	Arnould, E., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	70	5,062	97
17	Jocqué, E., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,031	Id.	41	Petit, V., receveur des contributions (art. 5 et 8).	64	3,951	Id.
18	Pool, L.-J.-F., receveur des contributions (art. 5 et 8).	61	3,874	Id.	42	Du Bois, F.-B., agent du Trésor (art. 1 et 8).	66	4,885	Id.
19	Paquet, V., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,680	Id.	43	Bartholeyns, F.-A.-P., commis des accises (art. 5 et 8).	51	1,091	Id.
20	Feltesse, H.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,557	Id.	44	Huydts, C., brigadier des douanes (art. 5 et 8)	60	1,335	Id.
21	Rock, F.-H., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,357	Id.	45	Daemen, C.-J., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 15).	61	1,320	Id.
22	Pierrot, H.-E., préposé des douanes (art. 5 et 8).	64	993	Id.	46	Bastin, C.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,102	Id.
23	Denis, L., géomètre du cadastre (art. 5 et 8).	58	2,136	Id.	47	Vandooren, P.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15)	65	1,125	Id.
24	Ramoisiaux, E.-J.-J., commis des accises (art. 5 et 8).	51	770	70	48	Van Vlemmeren, C.-F., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	66	1,050	Id.
25	Lenelle, F.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	67	1,100	Id.	49	Duvivier, E.-J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15)	65	1,023	Id.
26	Frenoy, E.-H.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	41	345	Id.	50	Regoudt, C.-J.-C., préposé des douanes et contremaître sauveur (art. 5 et 8).	58	1,311	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Moniteur.
51	Carlier, P.-A., préposé des douanes (art 3 et 8).	60	1,024	97	75	Lobet, J.-E., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8)	55	972	200
52	Marannes, J.-F., préposé des douanes et patron sauveteur (art. 3 et 8).	59	966	Id.	76	Huart, J.-J.-E., préposé des douanes (art. 5 et 8).	56	842	Id.
53	Van Caelijzele, E.-E., préposé des douanes (art. 3 et 8).	59	1,007	Id.	77	Henard, E.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	58	986	Id.
54	Van der Beken, G.-J.-M.-T., sous-chef de bureau à l'Administration des Monnaies (art 3 et 8).	37	903	Id.	78	Lecomte, A.-V.-J., préposé des douanes (art 3 et 8)	51	823	Id.
55	Vergeyle, J.-B., préposé des douanes (art. 1 et 8)	65	1,005	Id.	79	Quartier, C.-J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,037	Id.
56	De Gendt, L.-V., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15)	65	1,050	Id.	80	Poncin, E., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,376	Id.
57	Vanghest, V., commis des accises (art. 3 et 8).	57	1,440	200	81	Derathé, D.-G., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	1,034	Id.
58	Van hecke, E.-M., préposé des douanes (art. 3 et 8).	39	417	Id.	82	Buyck, J.-B., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,368	208
59	Denis, J.-F., préposé des douanes (art. 3 et 8).	63	882	Id.	83	Bracckeveldt, J., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,036	Id.
60	Lehouck, A.-F., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,033	Id.	84	Durieux, A.-A., commis des accises (art 3 et 8).	59	1,374	Id.
61	Evrard, S., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	69	2,559	Id.	85	Jacquet, A., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 15).	60	1,235	Id.
62	Vermont, D.-J., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	2,018	Id.	86	Cornelussen, F.-T., sous-brigadier des douanes (art. 3, 8 et 15).	60	1,127	Id.
63	Lambert, J., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15)	65	1,103	Id.	87	Glaes, A., préposé des douanes (art. 3 et 8).	59	900	Id.
64	Ernould, A.-E., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,105	Id.	88	Henard, F.-L.-E., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	66	3,006	Id.
65	Delaisse, E., sous-brigadier des douanes (art. 3 et 8).	59	961	Id.	89	Bourguignon, N.-E., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,601	Id.
66	Marchal, N.-J., préposé des douanes (art 3 et 8).	59	983	Id.	90	Laloyaux, A.-J., sous-lieutenant des douanes (art 3 et 8).	60	1,579	Id.
67	De Marteau, J.-A., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15)	65	1,028	Id.	91	Bouillon, A., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 15)	60	1,376	Id.
68	Conrardy, N.-A., sous-brigadier des douanes (art. 1 et 8)	65	1,082	Id.	92	Vandepitte, B., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 13).	65	1,387	Id.
69	Many, C.-J.-B., contrôleur des douanes (art. 3, 8 et 15).	61	3,150	Id.	93	Docquier, C.-J., géomètre du cadastre (art. 1, 8 et 15).	67	2,313	Id.
70	Flamion, J., brigadier des douanes (art 3 et 8).	62	1,216	Id.	94	Goeyers, J.-M., brigadier des douanes (art. 3, 8 et 15).	62	1,350	Id.
71	Bonte, J.-X., receveur des domaines (art 1 et 8).	66	5,208	Id.	95	Ancelon, C.-P.-L., receveur des contributions (art 3 et 8).	60	2,749	Id.
72	Lambert, J.-L.-J., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	2,018	Id.	96	Deklerck, L.-G., receveur des contributions (art. 3 et 8).	58	2,061	Id.
73	Clerens, A., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,930	Id.	97	Scarceriaux, H.-A., sous-lieutenant des douanes (art. 3, 8 et 13).	61	1,705	Id.
74	Gaspar, A.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 3, 8 et 13).	64	1,700	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .
98	Waerenborg, C.-L., brigadier des douanes (art. 1 et 8).	65	1,294	208	121	Roufosse, H.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	60	768	239
99	Morimont, P.-E., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,350	Id.	122	Delvaux, N.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	59	776	Id.
100	Simon, A.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	59	956	Id.	123	Delbouille, G.-H.-H., tournefeuille (art. 5, 8 et 15).	35	300	302
101	Denayer, P.-J., préposé des douanes (art. 5 et 8).	57	938	Id.	124	Ledouble, F.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	4,449	Id.
102	Ponlot, E., préposé des douanes (art. 5 et 8).	51	661	Id.	125	Lecuire, G., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	62	1,221	Id.
103	Hervyns, F., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	966	Id.	126	Mercier, E., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	67	4,700	Id.
104	Lijnderijck, C.-E., sous-patron des bateaux à vapeur de la douane (art. 5, 8 et 15).	62	1,335	Id.	127	Marchal, J.-H., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,668	Id.
105	Robin, E.-J., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,835	Id.	128	Lys, C.-A.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	54	831	Id.
106	Angot, S.-G., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	63	1,106	Id.	129	Goemanne, C.-L., préposé des douanes (art. 5, 9 et 15).	59	1,050	Id.
107	Collet, H., préposé des douanes (art. 1 et 8).	66	969	Id.	130	Robert, L.-F.-J.-J., directeur au Ministère (art. 1, 8 et 15).	68	6,750	Id.
108	Barthelemi, V.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	66	2,257	239	131	Boulet, F.-J., brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,391	Id.
109	Clesse, F.-L., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	67	1,947	Id.	132	Braby, H.-A.-J., commis des accises (art. 5 et 8).	50	1,115	319
110	Bourdeaux, L.-J., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	2,074	Id.	133	Flamion, H., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	62	1,094	Id.
111	Dupont, D.-A., receveur des contributions (art. 1, 8 et 15).	65	2,544	Id.	134	Léonard, C.-J., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	60	1,117	Id.
112	Leborgne, A.-F., géomètre du cadastre (art. 1 et 8).	70	2,595	Id.	135	Cornelis, A., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	979	Id.
113	Noël, G.-J., lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	64	1,922	Id.	136	Berger, J.-J., sous-lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,706	Id.
114	Piot, E., commis des accises (art. 5 et 8).	63	1,466	Id.	137	de Donckers, P., lieutenant des douanes (art. 5, 8 et 15).	63	1,865	Id.
115	Partier, J.-B., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	64	1,204	Id.	138	Noterman, P.-L., commis des accises (art. 1, 8 et 15).	65	1,559	Id.
116	Jaumotte, H.-J., brigadier des douanes (art. 5 et 8).	59	1,045	Id.	139	Scaillet, G.-A., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	60	1,247	Id.
117	Verschuere, P.-A., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	64	1,131	Id.	140	Van Houven, C., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,316	Id.
118	Hauglustaine, D.-V., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	52	764	Id.	141	Pasture, G., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	64	1,050	Id.
119	Barzin, E.-J., sous-brigadier des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	1,115	Id.	142	Kwik, I.-V., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,133	Id.
120	Pierre, H.-J., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	890	Id.	143	Lamborelle, J.-B., préposé des douanes (art. 5, 8 et 15).	63	1,043	Id.
					144	Tielen, G., préposé des douanes (art. 5, 8 et 15).	61	1,043	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .
145	Ancel, J.-F., préposé des douanes (art. 5 et 8).	58	937	319	168	Coremans, née Van Donghen, veuve de M. Coremans, Ed, membre de la Chambre des Représentants. Loi du 7 août 1911. ( <i>Moniteur</i> , n° 222.)	72	3,000	368
146	Vauhelmont, J., préposé des douanes (art. 1 et 8).	65	937	Id.					
147	Bontems, G.-G.-F.-H.-M., sous- brigadier des douanes (art. 5 et 8).	42	301	Id.	169	Verheyen, née Gevers, veuve de M. Verheyen, J., membre de la Chambre des Représentants. Loi du 7 août 1911. ( <i>Moniteur</i> , n° 222.)	47	2,000	Id.
148	Drieskens, J.-M., préposé des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	1,043	338					
149	Vrancken, J.-L.-C., receveur de l'enregistrement (art. 1, 8 et 15).	65	5,250	Id.		TOTAL . . . fr.		265,490	
150	Ernoult, J.-J., lieutenant des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	4,915	Id.					
151	Hannouille, H., géomètre du ca- dastre (art. 5 et 8).	60	2,289	Id.		<b>Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</b>			
152	Raucroix, T.-G., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	62	4,200	Id.		<i>Fonctionnaires et employés.</i>			
153	Liénard, L., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	63	4,135	Id.	1	Renard, H.-F., chef-garde (art. 3, 8 et 15).	64	4,950	»
154	De Buck, C.-L., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	59	910	Id.	2	Siaens, P.-J.-L., chef de division au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	3,521	»
155	Houtappel, H.-S., sous-brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	59	4,135	Id.	3	Schoofs, J.-G.-E., chef de station (art. 1 et 8 § 1)	65	4,033	»
156	Ingelbeen, J.-C., préposé des douanes (art. 5 et 8).	57	4,000	Id.	4	M <sup>me</sup> Amand, née Ingelbien, I.-L.- H. (ép <sup>se</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1 <sup>er</sup> ).	44	744	»
157	Cochin, D.-E., préposé des douanes (art. 1, 8 et 15).	65	4,051	Id.	5	Deleu, F.-L., Ingénieur de pre- mière classe au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	39	4,406	»
158	Walhin, R., sous-brigadier des douanes (art. 5 et 8).	59	946	Id.	6	Defresne, F.-J., facteur local (art. 1, 8 et 15).	66	1,075	»
159	Muyllé, H.-L.-E., commis des accises (art. 5 et 8).	44	462	362	7	Ulweling, M.-J., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	63	880	»
160	Hiernaux, V.-J., brigadier des douanes (art. 5, 8 et 15).	63	4,257	Id.	8	Vanhout, J.-H., facteur local (art. 5, 8 et 15).	61	947	»
161	Suleau, D.-A., préposé des douanes (art. 5, 8 et 15)	61	4,045	Id.	9	Bauduin, J.-J., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	59	895	»
162	Huge, J.-B., préposé des douanes et matelot-sauveteur.	56	802	Id.	10	Coppens, E., facteur trieur (art. 5, 9 et 15)	59	1,350	»
163	Lafère, R.-A., préposé des douanes et matelot-sauveteur.	61	4,406	Id.	11	Binart, G.-J.-B., facteur local (art. 5 et 8).	59	4,138	»
164	Buche, M., brigadier des douanes. (Pension révisée, remplace la pension inscrite en 1910.)	63	4,232	Id.	12	Van Crommenhelleboogh, L., fac- teur local (art. 5 et 8)	57	998	»
165	Verly, A., lieutenant des douanes.	66	4,882	Id.	13	Dupont, A.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	54	720	»
166	Cordier, F.-A., commis des acci- ses.	65	4,528	Id.	14	De Leus, J.-F.-J.-E., facteur local (art. 5 et 8).	54	4,046	»
167	Netissen, G., brigadier des douanes.	65	4,346	Id.	15	Lebaen, M.-J.-F., facteur rural (art. 5 et 8).	39	406	»

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
16	Lefevre, E.-J., facteur de station (art. 5 et 8 § 1)	57	1,022	»	38	Petitjean, V.-L., sous-chef de bureau au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	58	2,446	»
17	Van der Meulen, I., facteur local (art. 5 et 8)	61	886	»	39	Roger, H.-G.-J., chef-facteur de station (art. 5 et 8 § 1).	57	1,596	»
18	Nébis, L.-J., facteur local (art. 5 et 8)	60	1,015	»	40	Lavenne, M.-J., chef-garde (art. 5 et 8).	57	1,765	»
19	Stocq, H.-G., facteur local (art. 5, 8 et 15)	59	1,125	»	41	Geys, J., percepteur principal des postes (art. 1 et 8 § 1).	65	4,522	»
20	Cravau, Ch.-F., chef de bureau des postes (art. 3, 8 et 15).	66	3,881	»	42	Bastien, Ch.-L., matelot de bateau- phare (art. 5 et 8).	50	758	»
21	Stiévenart, V.-E.-A., chef de section principal de première classe au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1)	52	2,366	»	43	Bernaerts, H.-J.-H., premier com- mis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	2,316	»
22	Guillaume, F.-J.-B., chef de sta- tion (art. 5 et 8 § 1).	57	2,572	»	44	Bodson, J.-F., facteur rural (art. 5 et 8).	62	844	»
23	Mouffart, A.-P.-L., commis-chef des télégraphes (art. 5 et 8 § 1)	55	2,288	»	45	Lenaerts, A.-A.-M., facteur local (art. 5, 8 et 15)	62	1,050	»
24	Nizet, A.-L., chef-garde (art. 5 et 9)	68	907	»	46	Hotchamps, J.-N., agréé au che- min de fer (art. 5 et 8 § 1)	58	1,133	»
25	M <sup>me</sup> V <sup>o</sup> Hustin, née Bicheroux, M.-I.-E., sous-perceptrice des postes (art. 5 et 8 § 1)	66	303	»	47	Thieffens, F.-E.-T.-L., commis-chef des postes (art. 5 et 8 § 1).	57	2,461	»
26	Martin, E.-J., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	2,590	»	48	Etienne, E.-J., facteur local (art. 5 et 8).	57	1,082	»
27	Terryn, E.-T., premier chef-garde (art. 1, 8 § 2 et 15). (Pension révisée. La pension nouvelle est indiquée au n <sup>o</sup> 527.)	66	2,516	»	49	Doudelet, J.-J., facteur local (art. 5 et 8)	56	861	»
28	Leseul, E., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	2,053	»	50	Grégoire, A., facteur local (art. 5 et 8)	56	1,167	»
29	Denis, F.-L.-J., contrôleur princi- pal au chemin de fer (art. 1, 8 et 15).	65	4,518	»	51	Damas, née Deleuze, M.-A.-D. (Ep <sup>se</sup> ), commis d'ordre des té- légraphes (art. 5 et 8 § 1).	45	800	»
30	Vandecasteele, C.-P.-E., chef-fac- teur de station (art. 5 et 8).	64	1,898	»	52	Gollière, F.-X., sous-chef de bu- reau au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1) (Pension révisée. La pension nouvelle est indiquée au n <sup>o</sup> 225)	66	3,305	»
31	Seilleur, P.-F., chef-garde (art. 5 et 8).	62	1,881	»	53	De Bernard de Fauconval, L.-E.- M.-G., conseiller des chemins de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	6,882	»
32	Dinoire, A.-D., chef de station (art. 5 et 8 § 1).	62	3,439	»	54	Boucart, J.-B., agréé au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	62	952	»
33	Anten, M.-G.-A., chef-garde (art. 5, 8 et 15).	62	1,950	»	55	Aerens, E., facteur rural (art. 5 et 8)	44	378	»
34	Hawotte, G.-J., chef-facteur de station (art. 5 et 8 § 1)	60	1,590	»	56	Yves, J.-E., commis-chef au che- min de fer (art. 5 et 8 § 1).	60	2,512	»
35	Piret, C.-C., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	59	1,698	»	57	Gerard H., machiniste de bateau- phare (art. 5 et 8).	51	1,381	»
36	Bernard, J., ex-chef de section principal de première classe au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	59	3,452	»	58	Seulen, F.-J., architecte principal de première classe au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	4,520	»
37	Vernaeye, B., chef-garde (art. 5 et 8).	59	1,910	»	59	Poncelet, V., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	65	2,648	»

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
60	Landois, C-F-Ch, commis-chef au chemin de fer (art 5 et 8 § 1).	63	2,816	»	80	Bertrand, J-N, directeur de ser- vice au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	5,687	»
61	Glauden, J-B-F-J., chef de divi- sion de première classe au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1)	62	4,861	»	81	Deschepper, J-M-C., chef de sta- tion principal (art 1 et 8 § 1 et 15).	66	5,250	»
62	Dechèvres, L., chef de station (art. 5 et 8 § 1).	61	3,739	»	82	Lawaese, A.-H., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	2,010	»
63	Depaire, H.-J., receveur-chef de première classe au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	58	3,575	»	83	Muls, L.-D.-A., directeur de ser- vice au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	5,650	»
64	Arnould, J-B-J., chef-garde (ar- ticles 5 et 8).	58	1,915	»	84	Saintviteux, J.-B., facteur trieur (art. 1, 8 et 15).	66	1,278	»
65	Nenquin, G-J, percepteur des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	58	3,411	»	85	Vanderhaeghen, D-B-P-M., com- mis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	2,994	»
66	Duchâtel, née Ledouble M.-H.-L. (Ve), commis d'ordre des télé- graphes (art. 5 et 8 § 1).	56	475	»	86	Berleur, G-J-L., commis-chef au chemin de fer (art 1 et 8 § 1).	66	2,983	»
67	Seghin, J-B., commis-chef au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	56	2,662	»	87	Liebmann, J-F., premier com- mis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	1,700	»
68	Coene, E.-C.-A., commis des télé- graphes (art. 5 et 8 § 1)	37	431	»	88	Sangeleer, J.-B., pilote (art. 1, 8 § 2 et 15).	66	2,412	»
69	Devisé, L.-G., commis-chef des télégraphes (art. 1, 8 § 1 et 15)	66	3,000	»	89	Wallerand, C.-J., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8)	66	2,028	»
70	Gody, J.-L.-E.-E., directeur de ser- vice des télégraphes (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	6,750	»	90	Janvier, H.-C.-J., ingénieur en chef, inspecteur de direction au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	6,750	»
71	Boty, A.-L.-A., inspecteur général au chemin de fer (art 1 et 8 § 1)	66	6,047	»	91	Pierrard, M., contrôleur principal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	4,185	»
72	Defeche, J-A-J., chef de bureau au chemin de fer (art 1 et 8 § 1 et loi du 8 avril 1884).	66	2,855	»	92	Drèze, V.-J., chef-expéditionnaire au chemin de fer (art. 1 et 8).	66	1,786	»
73	Vanderwegen, A-D, percepteur principal des télégraphes (art 1, 8 § 1 et 15).	66	5,093	»	93	Louis, P-F, sous-percepteur des postes (art. 1, 8 et 15).	66	825	»
74	Denis, J.-J., agréé (art 1 et 8 § 1)	66	1,388	»	94	Lamquet, H.-M.-A., chef de sta- tion principal (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	4,875	»
75	Francart, J.-J., commis-chef au chemin de fer (art 1 et 8 § 1).	66	2,638	»	95	Raemdonck, J.-L., premier com- mis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	2,488	»
76	Mazeman, G-I-J., contrôleur principal des télégraphes (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	4,643	»	96	Haversin, A.-J., chef de section principal de première classe au chemin de fer (art 1, 8 § 1 et 15)	66	4,875	»
77	Delieus, P.-E., chef de division de première classe au chemin de fer (art 1, 8 § 1 et 15).	66	4,681	»	97	Foubert, G., chef de fabrication principal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	4,086	»
78	De Belva, C.-J., premier commis au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	2,325	»	98	Leys, L.-J., inspecteur général au chemin de fer (art 1, 8 § 1 et 15)	66	6,875	»
79	Thirifays, G.-J.-J., chef facteur de station (art 1 et 8 § 1).	66	1,263	»					

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
99	Gillet, A.-E., directeur d'administration des postes (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	6,900	»	119	Coessens, M., facteur rural (art. 5 et 8).	64	797	»
100	Neufville, J.-B.-J., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	66	2,794	»	120	Mercier, J.-F., chef de bureau au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	64	3,475	»
101	Dethieu, A.-A.-M., administrateur au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et 15).	66	7,500	»	121	Corbiaux, A.-E.-J., facteur de station (art. 5 et 8 § 1).	63	1,263	»
102	Slingoneyer, L.-F., chef-garde (art. 1, 8 et 15).	66	1,950	»	122	Grambras, P.-L., chef de station de première classe (art. 5 et 8 § 1).	63	4,225	»
103	Van der Gucht, J., matelot (art. 1 et 8).	66	907	»	123	Douret, N.-G., commis-chef des postes (art. 5 et 8 § 1).	61	2,800	»
104	Buyserie, C., chef de dépôt principal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	3,698	»	124	Grignard, I.-J., chef-garde (art. 5, 8 et 15).	60	1,950	»
105	Schyns, J.-B.-L., facteur rural (art. 1, 8 § 2 et 15).	66	891	»	125	Sermeus, A.-F., facteur rural (art. 5 et 9).	60	759	»
106	Flament, J.-E.-J., commis-chef au chemin de fer (art. 1, et 8 § 1).	66	2,827	»	126	Vouez, S.-J., facteur de station (art. 5 et 8 § 1).	60	1,200	»
107	Tondeur, A.-A., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	66	3,144	»	127	Mostaert, T.-A., commis-chef des postes (art. 5 et 8 § 1).	60	2,627	»
108	Fautrez, J.-J., premier chef-garde (art. 1, 8 et 15). (Pension révisée. La pension nouvelle est indiquée au n° 528.)	66	2,373	»	128	Dulieu, J.-B.-C., chef-garde (art. 5 et 8).	59	1,677	»
109	Servranckx, L.-H.-J., chef de section principal de première classe au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	66	4,318	»	129	Delaroyère, P.-J.-M. (D <sup>ne</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	58	1,060	»
110	Verstraete, C.-J.-E., patron au service de la marine (art. 1, 8 et 15).	65	1,500	»	130	Suleau, V.-E., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	57	1,868	»
111	Vau Leeuw, G.-J., commis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	2,900	»	131	De Bever, P.-J., facteur local (art. 5 et 8).	57	903	»
112	Vandewalle, P.-C., chef de station de première classe (art. 1 et 8 § 1).	65	4,298	»	132	Hougardy, M.-V.-A., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	57	1,571	»
113	Nimal, H.-H.-J., chef de bureau principal au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	4,185	»	133	Leclercq, A.-F.-J., facteur local (art. 5 et 8).	52	814	»
114	Bonet, L.-J., facteur de station (art. 1 et 8).	65	1,371	»	134	Simonart, C.-L., facteur rural (art. 5 et 8).	48	504	»
115	Werniers, V., facteur local (art. 1, 8 § 2 et 15).	65	1,125	»	135	De Brandt, C.-L., facteur local (art. 5 et 8).	48	812	»
116	Boddez, E.-F., contrôleur au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	3,949	»	136	Evrard, O.-L.-J., facteur rural (art. 5 et 9).	37	433	»
117	Rausch, N.-J., commis-chef au chemin de fer (art. 1 et 8).	65	2,972	»	137	Evrard, C., agréé (art. 1 et 8 § 1).	51	907	»
118	Dairmont, A., chef-garde (art. 5, 8 et 15).	64	1,950	»	138	Berg, H.-D., chef de bureau au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	63	3,390	»
					139	Pairoux, H.-J.-N., percepteur des postes (art. 1 et 8).	65	3,132	»
					140	de Zitter, A.-C., pilote (art. 5 et 8).	48	1,648	»
					141	Cap, P.-J., second de passage d'eau (art. 5 et 8).	62	487	»

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
142	Malocns, L.-J., percepteur de première classe des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	63	4,216	»	164	Gaul, A., premier chef-garde (articles 1, 8 § 2 et 15. (Pension révisée. La pension nouvelle est indiquée au n° 550).	65	2,381	»
143	Massart, H., chef-garde (art. 1, 8 et 15). (Pension révisée. La pension nouvelle est indiquée au n° 529)	65	4,950	»	165	Dedessuslemoutier, J.-J., facteur local (art. 1, 8 et 15).	65	998	»
144	Jacques, L.-G., chef de station (art. 1 et 8)	65	2,538	»	166	Houtain, J.-F., premier commis des télégraphes (art. 5 et 8 § 1)	61	2,062	»
145	Henry, A.-J., sous-percepteur des postes (art. 5, 8 § 1 et loi du 8 avril 1849).	62	612	»	167	De Moerloose, J., facteur local (art. 5 et 8).	58	870	»
146	Leblanc, A.-J., premier commis au chemin de fer (art. 5, 9 et 15)	60	2,625	»	168	Lemasson, A., facteur rural (art. 5 et 8).	56	846	»
147	Coulée, L.-J., chef de station (art. 5 et 8 § 1).	60	2,522	»	169	Theus, G.-C.-E., auxiliaire des télégraphes (art. 5 et 8 § 1)	56	957	»
148	Sinclair, H.-J., chef-garde (art. 5, 8 et 15).	59	4,950	»	170	Vanden Eeckhoudt, A. E., facteur local (art. 5 et 8)	51	925	»
149	Jaumain, V.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	58	894	»	171	Uylenbroeck, C., facteur local (articles 5 et 8)	51	703	»
150	Delvaux, née Fossion, M.-G. (épse), sous-perceptrice des postes (art. 5 et 8 § 1).	57	343	»	172	Berckmans, L.-J., premier commis des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	46	4,334	»
151	Halin, E.-J.-B., facteur de station (art. 5 et 8 § 1).	54	4,058	»	173	Temmermans, J., facteur-trieur (art. 5 et 8).	42	789	»
152	Stordeur, L.-J., facteur local (art. 5 et 8).	53	890	»	174	Durieux, A.-D.-J., chef-garde (art. 5 et 9). (Pension révisée. Remplace la pension inscrite en 1910.)	42	4,223	»
153	Lekanne, N.-J.-X., facteur local (art. 5 et 8).	52	688	»	175	Vroome, H.-J.-A., commis des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	35	409	»
154	Colmant, E.-G.-A., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	50	4,537	»	176	Thonet, L.-J., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	65	1,988	»
155	Briot, E.-C., facteur local (art. 5, et 8).	48	835	»	177	Boel, V., chef-garde (art. 5 et 9) (Pension révisée. La pension nouvelle est indiquée au n° 551)	45	4,410	»
156	François, A., facteur local (art. 5 et 8)	44	644	»	178	Bosserez, L.-D., facteur local (art. 5 et 8 § 2).	51	755	»
157	Hainaut, née César, H.-M.-F. (Épse), commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1)	43	669	»	179	Finet, V., chef-expéditionnaire au chemin de fer (art. 1 et 8).	65	2,405	»
158	Verbrugge, L.-E.-J., premier commis des postes (art. 5 et 8).	40	975	»	180	Bouchez, A.-E.-E., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	63	2,070	»
159	De Ridder, P.-L., garde (art. 5 et 8).	39	554	»	181	Privé, H.-J.-B.-E., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	60	2,040	»
160	Mélon, C.-J., percepteur des postes (art. 5 et 8 § 1).	65	3,638	»	182	Tondeur, F.-M.-P., architecte principal de première classe des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	53	2,112	»
161	Goeyry, J.-H., percepteur des postes (art. 1 et 8).	65	3,009	»	183	Boland, M.-L.-T.-H. (D <sup>ne</sup> ), commis d'ordre au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	65	4,536	»
162	Pecten, H., facteur de station principal (art. 1 et 8 § 1).	65	4,433	»					
163	Sail, H.-J., facteur local (art. 1, 8 et 15).	65	931	»					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
184	Gervais, A., agréé (art. 1 et 8 § 1).	65	1,216	»	207	Marey, H.-B., facteur rural (art. 5 et 8).	58	874	»
185	Vanlathem, E.-F., facteur de station (art. 1 et 8 § 1).	65	1,222	»	208	Doems, J.-B., facteur local (art. 5 et 8)	59	1,154	»
186	De Timmerman, H.-F., facteur trieur (art. 1, 8 § 2 et 15).	65	1,505	»	209	Deblock, P., facteur local (art. 5 et 8)	58	847	»
187	Vanvuchelen, F., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1)	65	2,273	»	210	Bailly, L., commis-chef des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	58	2,420	»
188	Verhulst, J.-F.-E., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	2,075	»	211	Hoofs, J.-B., facteur local (art. 5 et 8).	57	1,045	»
189	Bonniver, A.-J., facteur local (art. 5 et 8).	64	1,072	»	212	De Vogelaer, H., facteur local (art. 5 et 8).	56	797	»
190	Miesse, P.-J., chef-facteur de station (art. 5 et 8 § 1).	63	1,653	»	213	Bernard, A.-C., facteur local (articles 5 et 8).	54	919	»
191	Schoofs, N.-J., sous-chef de bureau au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	63	3,012	»	214	Vanlaer, G.-J., facteur local (articles 5 et 8).	53	714	»
192	Derroitte, E.-N., facteur rural (art. 5 et 8).	63	714	»	215	Vannieuwenhove, née Maljean, F (Ép <sup>se</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	46	820	»
193	Claes, L.-F.-E., chef de station de première classe. (art. 5 et 8 § 1.)	63	4,241	»	216	Corman, née Thys, M.-E. (Ép <sup>se</sup> ), auxiliaire des télégraphes (articles 5 et 8 § 1).	46	474	»
194	Valériane, A., premier commis des postes (art. 5 et 8 § 1).	61	2,092	»	217	Bouffoux, P.-J., facteur local (art. 5 et 8).	44	517	»
195	Gilbert, M.-J.-H., facteur local (art. 5 et 8).	59	774	»	218	Salembier, A.-R.-A.-F.-A., commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	40	666	»
196	Stevaux, V.-J., chef-garde (art. 5 et 8).	59	1,759	»	219	Guillaume, née Leploche, M.-A.-J. (Ép <sup>se</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	39	513	»
197	Vander Borgh, J.-B.-F., chef-facteur de station (art. 5 et 8 § 1).	52	1,250	»	220	Jonckheere, née De Paus, M.-E. (Ép <sup>se</sup> ), auxiliaire des télégraphes (art. 5, 8 § 1 et 14).	32	300	»
198	Wilmaers, H.-C.-A., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	52	1,618	»	221	Moiny A.-J.-B., facteur local (articles 5, 8 et 15).	63	1,122	»
199	Hubin, L.-A., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	48	1,463	»	222	Collette, H.-D.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	58	790	»
200	De Cavel, M (D <sup>lle</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 1 et 8 § 1).	47	986	»	223	Gollière, F.-X., sous-chef de bureau au chemin de fer (art. 1, 8 et loi du 10 janvier 1886) (Pension révisée Remplace la pension indiquée au n° 52.)	66	3,277	»
201	Badot, R., facteur local (art. 5 et 9).	43	711	»	224	Lambert, J.-A.-I., facteur local (art. 5 et 8 § 2).	46	591	»
202	Evrard, P.-O., commis d'ordre des postes (art. 5 et 8 § 1)	36	397	»	225	Jacquet, A., chef-garde (art. 5 et 8).	53	1,693	»
203	Renard, J.-B., facteur rural (art. 5, 8 et 14).	34	300	»	226	Dousedan, A.-P.-L.-M., commis-chef au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	54	1,936	»
204	Verschaeve, F.-J., patron sauveur (art. 5 et 8).	72	288	»	227	Laurent, J.-H.-H., garde (art. 5 et 8).	33	442	»
205	Van Gorp, H.-J., commis-chef des postes (art. 1 et 8 § 1)	65	2,705	»					
206	Franchimont, H.-J., sous-percepteur des postes (art. 5 et 8).	62	743	»					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
228	Gollet, J.-J., premier commis au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et 15).	65	2,325	»	250	Roelandt, G.-A., facteur local (art. 5, 8 et 15)	62	898	»
229	Delforge, F., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	63	1,993	»	251	Bruyendonck, T., facteur local (art. 5, 8 et 15).	60	1,176	»
230	Grégoire, J.-A.-J., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	60	1,976	»	252	Backes, P.-T., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8).	60	2,067	»
231	Buchmann, A.-J.-D., commis-chef au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	58	2,818	»	253	Poismans, J.-O., facteur rural (art. 5 et 8).	60	717	»
232	Dewolf, V.-D.-L., chef-garde (art. 5 et 8).	55	1,767	»	254	Maghuc, P.-J., facteur rural (art. 5 et 8).	60	848	»
233	Furnal, P.-F.-E., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	51	1,562	»	255	Hayet, G.-F.-G., facteur rural (art. 5 et 9).	59	776	»
234	Tredez, C., agréé (art. 5 et 8 § 1).	47	792	»	256	Roobaert, L.-F., facteur local (art. 5, 8 et 15).	58	1,200	»
235	Fanuel, H., commis d'ordre au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	45	716	»	257	Simons, J.-B., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1)	58	1,566	»
236	Wilgot, L.-A.-A.-C., commis-chef à la marine (art. 5 et 8 § 1).	46	1,428	»	258	Depaye, O.-A.-N.-J., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	58	1,976	»
237	Thihaut, F.-J., facteur de station (art. 1 et 8 § 1).	65	1,277	»	259	Van Beek, J.-F., facteur local (art. 5 et 8).	57	922	»
238	Tesch, C.-F.-J., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	2,040	»	260	Cheza, E.-J., premier commis au chemin de fer (art. 5, 8 § 1).	56	1,842	»
239	Tournois, A., agréé (art. 1 et 8 § 1).	65	1,428	»	261	Mondoyen, J.-P.-B., facteur rural (art. 5 et 8).	56	676	»
240	Mossay, L.-J., chef-garde (art. 1, 8 et 15).	65	1,990	»	262	Saint-Guillain, E.-J., facteur local (art. 5 et 8).	55	946	»
241	Lariel, L.-J., chef-facteur de station principal (art. 5 et 8 § 1).	64	1,715	»	263	Cammaert, F., facteur local (articles 5 et 8)	53	945	»
242	Mambour, E.-L.-J., agréé (art. 5 et 8 § 1).	61	1,356	»	264	Boulangier, J., premier commis des postes (art. 5 et 8 § 1)	44	1,035	»
243	Lefèvre, J.-G.-G., percepteur des postes (art. 5 et 8 § 1).	60	3,270	»	265	Deneubourg, L.-N., facteur local (art. 5, 8 et 14).	39	300	»
244	Mascaux, E., commis-chef des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	57	2,444	»	266	Viroux, L.-J., chef de section principal de première classe au chemin de fer (art. 1, 8 § 1 et loi du 8 avril 1884).	65	4,040	»
245	Mahy, C.-J., facteur local (art. 5 et 8).	52	878	»	267	Wittrock, E.-J., pilote (art. 5 et 8)	56	878	»
246	Berger, E.-J., premier commis au chemin de fer (art. 5 et 9).	43	1,406	»	268	Hessens, J.-C., pilote (art. 5 et 9).	52	1,603	»
247	Paermentier, O.-J.-F., garde (articles 5 et 9).	38	887	»	269	Corveleyn, C.-F., matelot-canotier (art. 5 et 8).	47	1,000	»
248	Caerels, C., facteur rural (art. 1, 8 et 15).	65	898	»	270	Kersten, H.-J., chef-facteur de station (art. 1 et 8 § 1).	65	1,700	»
249	Hendrickx, A.-L., premier commis au secrétariat général (art. 1 et 8 § 1).	65	1,550	»	271	Dineur, J., chef de bureau des télégraphes (art. 1 et 8 § 1)	65	3,880	»
					272	Stocké, J.-J., chef de station (art. 1 et 8 § 1).	65	2,243	»
					273	Cruls, J.-R., premier chef-garde (art. 5, 8 et 15).	61	2,373	»

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
274	Jonglas, E.-P., chef-garde principal (art. 5 et 8).	60	1,928	»	295	Pereboomis, W., facteur rural (art. 1, 8 § 2 et 15).	65	886	»
275	Garnir, F.-N., chef-garde principal (art. 5 et 8).	56	1,833	»	296	S <sup>t</sup> Hubert, A., facteur rural (art. 5, 8 et 15).	63	900	»
276	Delaval, née Lambrette, J.-J (ép <sup>se</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	49	902	»	297	Saint Guillaïn, H.-J., facteur local (art. 5, 8 et 15).	61	1,125	»
277	Dryon, H., agréé (art. 5 et 8 § 1).	43	385	»	298	Hennens, P.-J., chef de bureau des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	60	3,457	»
278	Roelens, F., dessinateur-expéditionnaire au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	37	413	»	299	De Becker, A., facteur local (art. 5 et 8).	54	867	»
279	De Wymmer, F.-E., commandant de deuxième classe à la marine (art. 5 et 8).	54	2,597	»	300	Etienne, M.-C.-C. (D <sup>ne</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	50	1,078	»
280	Rossion, F.-J., chef-garde principal (art. 1, 8 § 2 et 15). (Pension révisée. La pension nouvelle est indiquée au n <sup>o</sup> 501.)	65	1,952	»	301	Quairiat, O.-D., facteur local (art. 5 et 8).	38	392	»
281	Lapierre, J.-L.-E.-L.-V., inspecteur de direction des postes (art. 1 et 8 § 1).	65	6,326	»	302	Wastelain, E.-A.-F., facteur local (art. 5, 8 § 2 et 14).	33	300	»
282	Vrebos, G.-J.-A.-H., premier commis au chemin de fer (art. 1, 8 et 15).	65	2,325	»	303	Cordier, L.-J., percepteur des postes (art. 5 et 8).	57	2,456	»
283	Ergo, J.-C., chef-garde (art. 1, 8 et 15).	65	1,995	»	304	Rossion, F.-J., chef-garde principal (art. 1, 8 § 2 et 15). (Pension révisée. Remplace la pension indiquée au n <sup>o</sup> 280).	65	1,995	»
284	Bruggeman, N.-J., chef-facteur de station (art. 1 et 8 § 1).	65	1,616	»	305	Willem, L.-J., chef-garde (art. 5 et 8).	62	1,723	»
285	Lambert, E.-B., percepteur des postes (art. 1 et 8 § 1).	65	2,274	»	306	Barthélemy J.-J., chef-facteur de station (art. 5 et 8 § 1).	62	1,848	»
286	Offeman, J.-C.-E., agréé (art. 1 et 8 § 1).	65	1,345	»	307	Jeannin, J., agréé au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	62	1,367	»
287	Van der Meeren, H.-F.-M., facteur local (art. 5, 8 et 15).	64	1,125	»	308	Sinner, V.-M., receveur-chef de première classe au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	61	3,529	»
288	Huygens, C.-A.-L., chef de bureau des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	61	3,727	»	309	Hubert, N.-A., agréé au chemin de fer (art. 5 et 8 § 1).	59	1,100	»
289	Hansens, A., facteur local (art. 5, 8 et 15).	60	1,200	»	310	Lectercq, L.-A.-M., premier chef-facteur de station (art. 5, 9 et 15).	65	2,700	»
290	Van Bristom, G., commis-chef des télégraphes (art. 5 et 8 § 1).	59	2,616	»	311	Dumez, F.-I., premier commis au chemin de fer (art. 1 et 8 § 1).	65	1,735	»
291	Degive, F.-J.-J., chef-garde (art. 5 et 8).	57	1,915	»	312	Copette, G.-J., premier commis des postes (art. 5, 8 § 1).	57	1,855	»
292	Botron, J.-B., chef-garde (art. 5 et 8).	55	1,578	»	313	Voets, L.-G.-B., directeur du service des télégraphes (art. 1 et 8 § 1).	65	6,452	»
293	Dupont, née Masuy, M.-T (ép <sup>se</sup> ), commis d'ordre des télégraphes (art. 5, 8 § 1 et 14).	33	300	»	314	Vermant, J.-B., facteur local (art. 1, 8 et 15).	65	957	»
294	Hoel, E., facteur local (art. 1, 8 § 2 et 15).	65	1,141	»	315	Delers, F.-V., facteur de station (art. 1 et 8 § 1).	65	1,405	»

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
316	Singelyn, F., facteur local (art. 3, 8 et 15).	62	1,125	»		<b>Ministère des Sciences et des Arts.</b>			
317	Deslaef, G.-J., facteur local (art. 3, 8 et 15).	61	1,125	»		<i>Professeurs, fonctionnaires et employés.</i>			
318	Lambert, A.-J., agréé au chemin de fer (art 3 et 8 § 1).	58	1,147	»	1	M <sup>me</sup> Souweine-Assez, C.-J.-C., maitresse d'études à l'école normale de l'État, à Bruxelles.	60	1,871	350
319	Vander Eecken, P.-J., premier commis au chemin de fer (art 3 et 8 § 1).	54	1,949	»	2	Vander Haeghe, H.-J., chef de section aux archives générales du royaume.	66	3,768	Id.
320	Meunier, L., premier commis au chemin de fer (art 5 et 8 § 1).	54	1,220	»	3	Bonnij, C.-M., préfet des études de l'athénée royal de Malines.	60	4,636	Id.
321	Crousé, A., premier commis au chemin de fer (art 3 et 8 § 1).	51	1,387	»	4	Coppens, P.-A.-J., professeur à l'athénée royal d'Anvers.	60	4,225	Id.
322	Masselis, J.-A., commis des postes (art 3 et 8 § 1).	33	404	»	5	Beynen, M.-A., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Anvers.	59	1,237	Id.
323	Fleurquin, F.-J., chef-garde (ar- ticles 3, 9 et 15). (Pension révisée. Remplace la pension inscrite en 1910.)	58	2,100	»	6	Meylemans, J.-F., professeur de musique à l'école normale et aux écoles moyennes de l'État, à Lierre	60	1,568	6
324	Lalot, L.-J.-A., chef-garde (art 1, 8 et 15). (Pension révisée Rem- place la pension inscrite en 1910.)	65	1,955	»	7	Wiltvrouwen, J.-J., professeur à l'athénée royal de Louvain.	59	2,769	Id.
325	Servillé, H., premier chef-garde (art. 3, 9 et 15) (Pension révi- sée. Remplace la pension in- scrite en 1910.)	61	2,473	»	8	Deckers, J.-A., régent de l'école moyenne de l'État, à Turnhout.	61	2,237	Id.
326	Vanderdonek, C.-V.-J., chef-garde (art. 3, 9 et 15). (Pension révi- sée. Remplace la pension in- scrite en 1910.)	57	2,100	»	9	Heirman, F., professeur à l'athé- née royal d'Ostende.	61	2,549	Id.
327	Terrijn, E.-T., premier chef-garde (art 1, 8 § 2 et 15). Pension révisée. Remplace la pension indiquée au n° 27.)	65	2,557	»	10	Magniette, J.-A., inspecteur canton- nal de l'enseignement primaire.	61	748	Id.
328	Fautrez, J.-J., premier chef-garde (art. 1, 8 et 15). (Pension révi- sée. Remplace la pension indi- quée au n° 108.)	66	2,428	»	11	Pinte, H.-A.-A., directeur de l'école moyenne de l'État, à Furnes.	60	3,015	Id.
329	Massart, H., chef-garde (art. 1, 8 et 15). (Pension révisée. Rem- place la pension indiquée au n° 145.)	65	1,980	»	12	Remacle, H.-L., instituteur à l'école d'application annexée à l'école normale de l'État, à Couvin.	60	1,790	Id.
330	Gaul, A., premier chef-garde (ar- ticles 1, 8 § 2 et 15) (Pension révisée. Remplace la pension indiquée au n° 164.)	65	2,446	»	13	Lucquin, V.-L.-P., bibliothécaire au Ministère des Sciences et des Arts	68	3,284	Id.
331	Boel, V., chef-garde (art. 3 et 9). (Pension révisée. Remplace la pension indiquée au n° 177.)	45	1,527	»	14	Caro, A.-N.-L.-J., instituteur à l'école moyenne de l'État, à Marche.	58	1 680	20
	TOTAL. . . . fr.		641,239		15	Poncelet, E.-J., secrétaire-trésor- rier de l'école moyenne de l'État, à Saint-Hubert.	68	359	Id.
					16	Beine, S.-J., surveillant à l'école moyenne de l'État, à Huy.	61	1,711	Id.
					17	Durand, H.-L.-E., professeur à l'école normale de l'État, à Jumet.	55	661	Id.
					18	Norro, A.-A.-P., régent à l'école moyenne de l'État, à Châtelet	52	2,486	Id.
					19	Willame, E.-J., concierge à l'école normale de l'État, à Couvin.	73	494	29

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
20	Lepoivre, H.-L., directeur de l'école moyenne de l'Etat, à Flobecq	61	2,777	29	41	Vanden Plas, P.-A., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Schaerbeek.	60	2,009	60
21	Vertruyen, H., maître de musique à l'école moyenne de l'Etat, à Aerschot	60	271	20	42	Vannueten, S.-H.-J., maître de musique à l'école moyenne de l'Etat, à Lokeren.	59	333	Id.
22	Van Steyvoort, E.-D., professeur-adjoint au conservatoire de musique de Bruxelles.	60	1,722	Id.	43	M <sup>lle</sup> Delheusy, M.-S., directrice de l'école moyenne de l'Etat, à Mons	60	3,488	71
23	Mordant, M.-F., économe de la section normale de l'Etat, à Virton.	57	1,281	Id.	44	Mouckers, M.-A.-C., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Saint-Trond.	60	890	Id.
24	Graide, L., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.	60	1,731	Id.	45	Neuberg, J.-B., professeur à l'Université de Liège.	70	7,000	88
25	Goemaere, G., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Gand.	61	2,503	Id.	46	M <sup>me</sup> Monseur-Volcke, J.-C.-C., institutrice à l'école d'application annexée à l'école normale de Bruxelles.	52	1,653	Id.
26	Moreau, J.-J., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Flobecq.	55	1,719	Id.	47	Boeckx, S.-J., professeur de religion aux écoles moyennes de l'Etat, à Malines.	48	2,176	Id.
27	Dallefagne, J.-A.-F., surveillant à l'athénée royal de Namur.	60	1,930	Id.	48	M <sup>me</sup> Ve Delandtsheer-De Kryger, E.-P.-C., maîtresse de gymnastique à l'école normale de l'Etat, à Gand.	44	736	Id.
28	Adriaensen, J., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Turnhout	60	1,239	Id.	49	Toelfaert, D.-M., conducteur principal des Ponts et Chaussées, détaché à l'Université de Gand	64	5,133	Id.
29	M <sup>lle</sup> Coenraets, A.-M., institutrice à l'école moyenne de l'Etat, à Bruxelles.	50	1,964	Id.	50	Passelecq, E.-J.-B., mécanicien-chauffeur à l'école normale de l'Etat, à Mons	57	576	142
30	M <sup>me</sup> Dhuicque-Gayer, M.-A., institutrice à l'école moyenne de l'Etat, à Schaerbeek.	60	1,980	31	51	Aerts, L.-E., professeur à l'athénée royal de Louvain.	60	3,391	Id.
31	Squelard, E.-J., directeur de l'école moyenne de l'Etat, à Blankenberghe	60	4,974	Id.	52	Pecher, M., vérificateur des économes des écoles normales primaires de l'Etat.	65	4,500	Id.
32	Mansion, P., professeur à l'Université de Gand	66	10,991	Id.	53	Neeckx, E.-N.-M., surveillant à l'athénée royal de Bruxelles.	60	2,393	150
33	Deroitte, J.-F.-J., surveillant à l'athénée royal d'Ath	60	1,385	42	54	Thomas, C., sous-instituteur communal, à Ixelles	50	97	Id.
34	Delaisse, J.-B., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Mons.	60	2,612	Id.	55	Nyas, J., directeur de l'école d'application, à Bruxelles.	54	368	Id.
35	Hacquaert, H., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Gand.	60	2,595	Id.	56	M <sup>me</sup> Bataille-Biel, L., institutrice de l'école moyenne de l'Etat, à Bruxelles.	50	1,935	Id.
36	Préal, L.-G., instituteur communal, à Bovesse.	41	21	Id.	57	Galand, G.-A.-J.-M., professeur à l'athénée royal d'Ath.	60	3,598	Id.
37	Vander Venet, C., régent à l'école moyenne de l'Etat, à Soignies	54	2,791	Id.	58	Verreydt, J.-V.-G., professeur de musique à l'école moyenne de l'Etat, à Diest.	58	185	Id.
38	Debatty, J.-J., professeur de musique aux écoles moyennes de l'Etat, à Dinant	60	484	53	59	Michaux, L., garde aux musées royaux des arts décoratifs et industriels, à Bruxelles.	60	1,505	Id.
39	Delvaux, E.-J., régent à l'école moyenne de l'Etat, à Châtelet	60	1,799	Id.					
40	Raick, E.-J.-D., inspecteur cantonal de l'enseignement primaire.	60	1,084	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
60	Blondeau, A.-J. directeur de l'école moyenne de l'Etat, à Stavelot.	60	4,487	125	80	Crèvecoeur, J.-F., secrétaire-trésorier des écoles moyennes de l'Etat, à Mons.	60	975	249
61	De Bosschere, C.-L., professeur à l'école normale de l'Etat, à Lierre	60	3,448	Id.	81	M <sup>lle</sup> Vanderbergh, M.-T., institutrice à l'école moyenne de l'Etat, à Bruxelles.	45	847	Id.
62	Degraeuwe, E.-C.-L., directeur de l'école moyenne de l'Etat, à Vilvorde.	56	4,093	Id.	82	Quevvin, A.-J., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Visé.	58	2,846	270
63	Van Cleemputte, E.-A.-F., employé à l'administration des archives générales du royaume	75	1,700	150	83	Van Hamme, C.-F., chef de bureau des Pouts et Chaussées, détaché à l'école du génie civil, annexée à l'Université de Gand.	67	4,574	260
64	Ledent, R.-S.-J., secrétaire adjoint et bibliothécaire au conservatoire de musique de Liège.	45	904	152	84	Schneider, G.-M., professeur à l'école spéciale de commerce, annexée à l'Université de Liège.	62	1,354	269
65	Roos, E.-J.-L., concierge à l'Académie royale de Belgique.	67	1,149	154	85	M <sup>lle</sup> Slecckx, W.-C.-M.-P., régente à l'école normale de l'Etat, à Liège.	60	2,409	250
66	Prignon, H.-J., instituteur de l'école moyenne de l'Etat, à Péruwelz.	60	2,588	173	86	Boermans, P.-A., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Hasselt.	57	2,299	284
67	Slingeneyer, G.-S., instituteur de l'école moyenne de l'Etat, à Anvers.	56	2,341	Id.	87	Bogaerts, C.-A.-M.-D., professeur de religion à l'athénée royal et à l'école moyenne de l'Etat, à Ixelles.	46	3,023	Id.
68	Pelzer, L.-J., professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	57	3,182	Id.	88	Massaux, T.-E.-A., secrétaire de la Commission royale des monuments, à Bruxelles.	67	4,950	Id.
69	M <sup>me</sup> V <sup>o</sup> Berteau-Snel, M.-E., régente à l'école moyenne de l'Etat, à Molenbeek-Saint-Jean	53	1,943	Id.	89	Forgeur, P.-H., expéditionnaire au Ministère des Sciences et des Arts.	38	530	290
70	Delannoy, V.-H.-A., maître de musique à l'école moyenne de l'Etat, à Saint-Ghislain	60	245	Id.	90	Detilleux, E. G., instituteur communal, à Ixelles.	60	69	Id.
71	Favrox, E.-C.-L., directeur de l'école moyenne de l'Etat, à Braine-le-Comte.	60	4,695	Id.	91	Verhagen, C.-F., professeur de religion à l'école moyenne de l'Etat, à Lokeren.	44	1,072	350
72	Vanden Bergh, F.-J., professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	58	4,251	Id.	92	Deprez, J.-A., professeur à l'athénée royal de Bruxelles.	53	3,229	Id.
73	Lacomble, S.-J., préparateur à l'Université de Liège	66	2,401	Id.	93	M <sup>lle</sup> Delgrange, F.-J., régente à l'école moyenne de l'Etat, à Pecq.	60	358	Id.
74	Paternoster, L.-P., professeur de musique à l'athénée royal de Tournai.	60	715	Id.	94	Daugimont, J.-J., instituteur communal à Waterloo.	51	105	Id.
75	Prison, J., garde-consigne à la Bibliothèque royale de Belgique	66	1,260	Id.	95	Ancion, C.-J., professeur à l'athénée royal d'Ixelles.	53	3,461	359
76	Bouquette, A.-J., préparateur à l'Université de Liège.	67	1,931	380	96	Maréchal, J.-J., jardinier en chef à l'Université de Liège.	67	2,272	Id.
77	Romedenne, P.-J.-G., professeur à l'école normale de l'Etat, à Tournai.	55	2,933	240					
78	M <sup>lle</sup> Popelin, L.-M.-C., régente à l'école moyenne de l'Etat, à Laeken	60	1,052	Id.		TOTAL . . . fr.		211,855	
79	Carlier, C.-J., instituteur à l'école moyenne de l'Etat, à Soignies.	60	1,243	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS " " fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions	Numéro du <i>Moniteur</i> .	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS " " fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions	Numéro du <i>Moniteur</i> .
<b>Ministère de l'Intérieur.</b> <i>Fonctionnaires et employés.</i>					<b>Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics.</b> <i>Fonctionnaires et employés</i>				
1	Lefebvre, H.-J., huissier de salle honoraire à l'administration provinciale de Namur	65	1,222	»		SERVICE DE L'AGRICULTURE.			
2	De Fere, J.-B.-M., chef de bureau au commissariat de l'arrondis- sement de Malines.	67	1,739	»	1	Parfondry, J., agronome de l'État (Pension révisée. Remplace la pension inscrite en 1910.)	39	539	»
3	Gillet, G., chef de bureau hono- raire à l'administration pro- vinciale du Brabant	51	2,094	»	2	Mallien, L.-J., garde forestier (art. 1 et 8).	68	486	»
4	Lenaerts, L., huissier-portier à l'administration provinciale d'Anvers.	65	1,227	»	3	Derdin, J., garde forestier (art. 3 et 8).	63	315	»
5	de Gaiffier d'Erneville (V <sup>te</sup> ), E.- J.-B.-J., directeur honoraire à l'administration provinciale du Brabant.	67	3,836	»	4	Mortehan, H., inspecteur des eaux et forêts (art. 3 et 8)	63	5,140	»
6	Vrebos, J.-F., marqueur de 1 <sup>re</sup> classe au Tir national	63	334	»	5	André, P.-E., inspecteur général de la voirie communale (art. 1, 8 et 15).	68	7,462	»
7	Rombrau, L., V <sup>e</sup> Buelens, concierge au Ministère de l'Intérieur.	67	947	»	6	Theys, A.-J.-B., concierge à l'insti- tut agricole de Gembloux (art. 5 et 8)	57	462	»
8	Camart, H.-A., chef de bureau au commissariat de l'arrondisse- ment d'Ath.	65	2,074	»	7	Kremer, M., garde forestier (art. 3 et 8)	61	577	»
9	Decroo, H.-P.-C., chef de bureau au commissariat de l'arrondis- sement de Furnes et secrétaire- trésorier de l'école moyenne de l'État pour garçons à Furnes.	67	2,622	»	8	Habrant, P.-J., garde forestier (art. 3 et 8).	62	560	»
10	Roclaets, L.-M.-L.-A., greffier honoraire de la province du Limbourg.	76	5,337	»	9	De Nohèle, L.-F., professeur à l'école moyenne pratique d'hor- ticulture de l'État, à Gaud (art. 1 et 8).	64	1,584	»
11	Simonart, P.-Cl., huissier de 1 <sup>re</sup> classe à la Chambre des Représen- tants.	60	1,432	»	10	Mouvet, G.-J., brigadier forestier (art. 3, 8 et 15)	61	917	»
12	de Heusch de la Zangrye, B <sup>ne</sup> H.- M.-A., chef de bureau à l'ad- ministration provinciale du Brabant	51	2,135	»	11	Duchesne, N.-J., professeur à l'école moyenne pratique d'agri- culture de Huy (art. 1 et 8).	61	1,445	»
13	Devaux, A.-Ch.-M., inspecteur général honoraire du service de santé et de l'hygiène.	75	5,013	»	12	Moyaerts, L.-D.-L., chef de bureau à l'administration centrale (art. 5 et 8)	51	2,513	»
14	Ansiaux, L.-N.-A., chef de divi- sion à titre personnel honoraire au Ministère de l'Intérieur.	75	2,750	»	13	Laval, A.-J., professeur à l'école moyenne pratique d'agricul- ture de l'État, à Huy (art. 3 et 8).	43	1,090	»
15	Leblon, G., V <sup>e</sup> Van Styvendael, nettoyeuse au Ministère de l'Intérieur.	74	400	»	14	Mottet, P.-J.-D., garde forestier (art. 1, 8 et 15).	67	691	»
16	Halleux, J.-B.-A., commis de 2 <sup>e</sup> classe à l'administration pro- vinciale de Liège.	47	1,023	»	15	Verdin, J.-J., garde forestier (art. 1, 8 et 15).	66	761	»
					16	Schlexer, T., sous-inspecteur des eaux et forêts (art. 1 et 8).	65	3,206	»
						<b>Total.</b> . fr		<b>27,745</b>	
	<b>TOTAL.</b> . fr.		<b>34,185</b>						

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du <i>Moniteur</i> .
<b>SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS.</b>					19	Grisar, M.-H.-H., 1 <sup>re</sup> commis des Ponts et Chaussées (art 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	65	1,817	280
1	Van Speybroeck, C., éclusier de 3 <sup>e</sup> classe receveur (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	4,079	324	20	Deresteau, V.-F., pontier (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	727	Id.
2	Milcamps, L.-A., barragiste-ad- joint de 1 <sup>re</sup> classe (art 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	673	Id.	21	Caluwaerts, J.-L., pontier (art 5 et 8, § 1 <sup>er</sup> et 14).	40	300	21
3	Mahaux, C.-A., éclusier de 1 <sup>re</sup> classe perceuteur (art 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	4,127	328	<b>TOTAL . . . fr.</b>			34,126	
4	Carels, G., chef de bureau dessi- nateur (art 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	2,140	84	<b>Ministère de la Justice.</b>				
5	Dries, Ch.-J., pontier (art 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	613	Id.	<b>Magistrats, fonctionnaires et employés.</b>				
6	Benoit, A.-G.-F., éclusier de 1 <sup>re</sup> classe receveur (art. 5 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	61	4,224	24	1	De Clerck, I.-F., directeur de la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	65	6,080	337
7	Gadeyne, A., surveillant princi- pal (art 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	65	2,757	50	2	Flechet, L.-J.-F., juge au tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Liège (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	6,570	Id.
8	Frideres, J., huissier à l'adminis- tration centrale des Ponts et Chaussées (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> , 2 et 30)	65	4,343	Id.	3	Thimus, F.-M.-A.-A., juge d'in- struction près le tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Verviers (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 25 juillet 1867).	61	7,060	344
9	Meeus, G.-A., 1 <sup>er</sup> commis dessina- teur en disponibilité au ser- vice spécial des bâtiments civils (art 5 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	63	2,457	53	4	Mister, J.-J.-S., secrétaire du pa- quet au tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Verviers (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 jan- vier 1886).	55	1,696	342
10	Neyts, J.-P.-A., éclusier adjoint de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	65	793	139	5	Barzin, L.-J., greffier-adjoint au tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Dinant (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	2,924	43
11	Robaeyts, C.-J., éclusier de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	65	4,071	Id.	6	Maréchal, D.-L., surveillant à la prison de Liège (lois des 21 juil- let 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	49	790	Id.
12	Colson, J.-M.-J., garde de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	65	4,039	184- 185	7	Guilmot, J.-P.-J., sous-chef de bureau au Ministère de la Jus- tice (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886)	63	1,986	46
13	Bernimoulin, D.-J., éclusier-bar- ragiste de 1 <sup>re</sup> classe (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	903	Id.	8	Boels, E.-J.-C., vice-président honoraire du tribunal de 1 <sup>re</sup> in- stance de Bruxelles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 23 juillet 1867).	56	5,441	72-73
14	Claes, F.-E., surveillant de 2 <sup>e</sup> clas- se (art. 4 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	45	442	186	9	Musschoot, A.-C.-D., directeur du <i>Moniteur belge</i> (lois des 21 juil- let 1844 et 10 janvier 1886).	67	5,937	Id.
15	Prisse, F.-B.-A.-G. (baron), ingé- nieur en chef, directeur de 1 <sup>re</sup> classe des Ponts et Chaussées en disponibilité (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	65	7,178	219- 220	10	Dubois, A.-J.-F.-M., juge de paix du canton de Laeken (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 25 juillet 1867).	50	4,832	126
16	Gillet, C.-P.-J., conducteur princi- pal honoraire de 1 <sup>re</sup> classe (art 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	65	3,786	238					
17	Demany, R.-J., éclusier de 1 <sup>re</sup> classe perceuteur (art. 1 et 8, § 1 <sup>er</sup> )	65	4,183	230					
18	Colin, A.-A.-M.-J., 1 <sup>er</sup> commis des bâtimens civils (art. 5 et 8, § 1 <sup>er</sup> ).	55	1,807	280					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
11	Bareel, J.-F.-A., conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles (lois des 21 juillet 1844 et 23 juillet 1867).	72	9,620	144	24	Rochette, C.-L., directeur de la prison de Termonde (lois des 21 juillet 1844, 16 mai 1876, 31 mars et 8 avril 1884 et 10 janvier 1886).	57	1,822	174
12	Hawotte, J.-G., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à l'École de bienfaisance, à Ypres (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	60	719	Id.	25	Hippert, T.-L.-C., conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles (lois des 21 juillet 1844 et 23 juillet 1867).	72	9,425	166
13	Poll, A.-V.-E.-G.-M., sous-directeur aux Écoles de bienfaisance de l'État, à Ruysselede-Beer-nem (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	40	1,538	Id.	26	Dufrasne, P., surveillant en chef à l'école de bienfaisance de Saint-Hubert (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	66	1,809	200
14	Hellemans, P.-L.-M., président du tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Malines (lois des 21 juillet 1844 et 23 juillet 1867).	70	8,420	165	27	Everling, F.-J., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	51	1,014	Id.
15	Bomgard, Q.-J., chef-surveillant à la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	60	2,748	Id.	28	Levaque, V.-J., surveillant de 1 <sup>re</sup> classe à l'école de bienfaisance de Saint-Hubert (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	59	1,099	246
16	Danseray, née Decaluwe, A.-E. (ép <sup>se</sup> ), nettoyeuse au Ministère de la Justice (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	900	Id.	29	Mingels, née Muller, A.-C.-H. (V <sup>r</sup> ), nettoyeuse au Ministère de la Justice (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	69	545	247- 248
17	Estaquier, M.-A.-J., surveillant de 2 <sup>e</sup> classe à la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	43	495	166	30	Nickers, J.-P.-A., surveillant à la prison de Neufchâteau (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	62	1,215	Id.
18	Delatour, B.-J., directeur général au Ministère de la Justice (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	7,500	Id.	31	Comble, L.-B., commis-comptable à la prison de Nivelles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	55	1,769	244
19	Delehouzée, D.-F., commis de 1 <sup>re</sup> classe à la prison centrale de Louvain (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	65	1,717	Id.	32	Haché, N.-J., expéditeur au <i>Moniteur belge</i> (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	956	Id.
20	Gravet, F.-J.-C., juge de paix du 1 <sup>er</sup> canton d'Ypres (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	5,615	Id.	33	Segot, E.-E.-F., compositeur-journaliste au <i>Moniteur belge</i> (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	1,461	Id.
21	Monin, I.-A., surveillant de 5 <sup>e</sup> classe à la prison de Saint-Gilles (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	34	300	Id.	34	Loonen, née Van Antwerpen, L. (Ep <sup>se</sup> ), nettoyeuse au <i>Moniteur belge</i> (lois des 21 juillet 1844, 17 février 1849 et 10 janvier 1886).	46	300	Id.
22	Buchet, O. J., juge de paix du canton de Fontaine-l'Évêque (lois des 21 juillet 1844 et 25 juillet 1867).	70	9,395	167	35	Vanmassenhove, A.-D., greffier du tribunal de 1 <sup>re</sup> instance de Furnes (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	70	4,367	Id.
23	Godart, N.-G., agent préposé à la conduite des voitures cellulaires (lois des 21 juillet 1844, 10 janvier 1886 et 31 mai 1900).	65	2,084	Id.	36	Collon, A.-C.-J., directeur de la prison d'Anvers (lois des 21 juillet 1844 et 10 janvier 1886).	67	6,675	302
					37	Jacqué, G.-M.-G., juge de paix du 1 <sup>er</sup> canton de Bruges.	70	6,525	Id.
						TOTAL . . . . fr. s		133,349	

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions	Numéro du Monteur.
	<b>Ministère des Affaires étrangères.</b>								
	<i>Fonctionnaires et employés.</i>								
1	Maskens, L., envoyé extraordi- naire et ministre plénipoten- tiaire.	67	7,500	»	12	De Bruyne, J.-P.-E., dessinateur lithographe à l'Institut carto- graphique militaire.	64	2,141	»
2	Cartuyvels, F.-J., consul général honoraire.	72	5,748	»	13	Beken, F., machiniste militarisé à la boulangerie militaire du camp de Beverloo.	32	401	»
3	Michel, C.-P., secrétaire inter- prète près la légation de Bel- gique en Chine. (Pension revi- sée. Remplace celle inscrite en 1900.)	58	4,068	»		<b>TOTAL. . . fr.</b>		<b>11,847</b>	
4	Donner, E.-C.-F., consul général honoraire.	75	4,177	»		<b>Ministère de l'Industrie et du Travail.</b>			
	<b>TOTAL. . . fr.</b>		<b>21,493</b>			<i>Fonctionnaires et employés.</i>			
	<b>Ministère de la Guerre.</b>				1	Pirson, née Henard, Marie- Augustine, nettoyeuse (art. 1, 6, 8 et 12 de la loi du 21 juil- let 1844, modifiés par celles du 17 février 1849 et du 10 janvier 1846).	69	475	»
	<i>Fonctionnaires et employés civils.</i>					<b>Ministère des Sciences et des Arts.</b>			
1	De Mets, F.-X., ouvrier civil mili- tarisé au magasin de fourrages de Bruxelles.	47	300	»		<i>Professeurs et instituteurs com- munaux et instituteurs des écoles primaires adoptées.</i>			
2	Derenne, née Parent, A.-C.-L. (épouse), surveillante au maga- sin régional de couchage de Bruxelles.	54	601	»	1	Alyn, J.-J.-M. (Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1902.)	64	1,344	»
3	Debakker, J.-J., huissier de 1 <sup>re</sup> classe à l'administration centrale du Ministère de la Guerre.	54	1,261	»	2	Warenants, J. (Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1905)	60	1,213	»
4	Loral, P.-A.-J., garde éclusier.	59	1,064	»	3	Bruyneel, P. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1905)	58	1,649	»
5	Leger, J.-F., adjoint principal du génie de 2 <sup>e</sup> classe	52	4,836	»	4	Loosen, B.-P.-M (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1904)	61	1,059	»
6	Bickx, J.-E., chef d'atelier au magasin central d'habillement de l'armée.	66	700	»	5	Allosserij, E.-J.-F (Pension revi- sée Remplace celle inscrite en 1904.)	61	1,400	»
7	Van Dyck, C.-J.-F., commis prin- cipal de 2 <sup>e</sup> classe à l'arsenal de construction.	49	1,230	»	6	Bogaerts, L.-R. (Pension revi- sée. Remplace celle inscrite en 1905.)	56	1,038	»
8	Janssen, G.-N.-J., surveillant du génie de 3 <sup>e</sup> classe.	53	553	»	7	Bellen, J.-N (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1906)	61	579	»
9	Pirot, G.-J., surveillant du génie de 2 <sup>e</sup> classe.	59	1,023	»	8	Verijck, E.-L. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1906)	64	1,154	»
10	Lisin, L.-J., homme de peine militarisé à l'école des cadets	47	300	»	9	Lebeau, J.-B. (Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1907)	57	1,242	»
11	Dandois, A.-N., ouvrier civil mili- tarisé au magasin de fourrages de Bruxelles.	37	437	»	10	Mouton, D.-R. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1907)	51	883	»
					11	Genevrois, E.-J (Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1907.)	44	627	»

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
12	M <sup>lle</sup> Tysmans, A -C. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	54	863	»	42	M <sup>me</sup> De Koninck-Van Herstracten, E -M -A	48	1,818	355
13	M <sup>lle</sup> D'hoose, M.-C. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	55	733	»	43	M <sup>lle</sup> Loquet, M.-J. . . . .	54	1,276	Id.
14	M <sup>lle</sup> Verroken, J. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	55	971	»	44	M <sup>me</sup> Coenen-Reinhard, E. (V*) . . . . .	61	4,340	Id.
15	M <sup>lle</sup> Lemesle, S. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	58	1,128	»	45	Dumont, A -G . . . . .	49	1,639	Id.
16	M <sup>lle</sup> Bacus, M.-A. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	45	749	»	46	M <sup>lle</sup> De Brouwer, M.-P. . . . .	48	1,126	Id.
17	Hollaert, M. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	57	1,119	»	47	M <sup>lle</sup> Huygh, J.-H. . . . .	55	4,310	Id.
18	Simon, J.-L. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	45	714	»	48	M <sup>me</sup> Deschepper-De Mulder, F. . . . .	60	1,980	Id.
19	Verhelst, P.-J. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	58	1,064	»	49	Toch, E -J . . . . .	58	2,560	Id.
20	Hallaert, Ch -L. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	55	1,049	»	50	Daro, J -B . . . . .	56	1,653	Id.
21	Janssen, G. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1908.)	48	982	»	51	M <sup>lle</sup> Franssen, Z.-J-M -H . . . . .	65	1,262	Id.
22	Courard, A. . . . .	59	1,418	350	52	M <sup>me</sup> Thirion-Struys, M.-T. . . . .	64	98	Id.
23	Denis, F.-C. . . . .	58	1,565	Id.	53	Vander Haeye, H -J . . . . .	67	348	Id.
24	Debaenens, E. . . . .	58	1,731	Id.	54	M <sup>lle</sup> Clermont, M.-A.-J. . . . .	50	1,304	Id.
25	M <sup>me</sup> Percy Wyatt-Fabry, M -P . . . . .	45	1,448	Id.	55	M <sup>me</sup> Dorigna-Chapelle, R -M -A. . . . .	53	1,363	Id.
26	Bogaert, Th. . . . .	49	837	Id.	56	Georgery, A.-J. . . . .	55	1,930	Id.
27	Erens, M -J -A. . . . .	54	1,682	Id.	57	Wouters, A -J. . . . .	60	1,540	Id.
28	Michel, L.-J. . . . .	46	1,529	Id.	58	Beynen, M.-A. . . . .	60	470	Id.
29	M <sup>me</sup> Verwaerde-Kissel, J.-C . . . . .	60	1,276	Id.	59	Gilloteau, V -L -A. . . . .	34	577	Id.
30	Burniat, D -J. . . . .	54	2,264	Id.	60	M <sup>me</sup> Deum-Lejeune . . . . .	56	2,398	Id.
31	M <sup>lle</sup> Limelette, P.-A.-L.-J. . . . .	52	1,645	Id.	61	M <sup>me</sup> Dodeur-Duchenne, E -A.-A. . . . .	52	1,324	Id.
32	Dexters, J.-L. . . . .	56	878	Id.	62	Leemans, J -F . . . . .	57	1,844	Id.
33	Veris, J -F. . . . .	39	945	Id.	63	Mottard, W -J. . . . .	62	1,737	Id.
34	Lefevère, G -A. . . . .	46	325	Id.	64	Quirin, A.-A.-J. . . . .	55	1,666	Id.
35	Verschraegen, T. . . . .	65	1,390	Id.	65	Thomas, F . . . . .	53	2,032	Id.
36	M <sup>me</sup> Verdonk-De Craen, M -J.-J	57	3,593	Id.	66	M <sup>me</sup> Arnold-Beck, E -V. . . . .	54	1,660	6
37	Marchal, J.-F. . . . .	55	2,006	Id.	67	M <sup>me</sup> Nellissen-Vliermael, M -J.-E. . . . .	37	494	Id.
38	Van Roey, M. . . . .	51	1,321	Id.	68	Vandenberghe, E. . . . .	30	492	Id.
39	Kitzen, J . . . . .	40	1,187	Id.	69	M <sup>lle</sup> Verwée, V. . . . .	57	2,456	Id.
40	M <sup>me</sup> Colette-Noiroux, M.-C. . . . .	60	2,002	Id.	70	Boeckx, J -P. . . . .	54	1,840	Id.
41	Coppens, J -A. . . . .	52	1,527	355	71	Depoorter, A. . . . .	59	2,133	Id.
					72	D'hondt, D. . . . .	60	1,326	Id.
					73	Dilbeck, H -J. . . . .	60	3,584	Id.
					74	Gevers, A.-A. . . . .	54	1,716	Id.
					75	M <sup>me</sup> Lagay-Vandernoot, M.-J. . . . .	52	3,451	Id.
					76	Péters, A.-J. . . . .	56	1,900	Id.
					77	Wangen, J.-P. . . . .	61	1,833	Id.

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
78	M <sup>me</sup> Lejeune-Henet, M.-B . . . . .	61	1,262	6	113	Vandoorselaer D.-J. . . . .	57	2,423	35
79	Marchal, G.-J.-B.-J. . . . .	60	2,458	Id.	114	Demau, H . . . . .	60	1,861	Id.
80	Mothy, C.-J. . . . .	61	2,458	Id.	115	Druet, C.-L. . . . .	59	1,796	Id.
81	Piedsel, V.-J. . . . .	58	2,385	Id.	116	M <sup>me</sup> Rose-Dormal, M.-J. . . . .	66	1,751	Id.
82	Wellens, F. . . . .	57	1,642	Id.	117	Moulckers, J.-T. . . . .	62	834	Id.
83	Witvrouwen, J.-J. . . . .	60	364	Id.	118	Bix, P.-J. . . . .	62	2,855	Id.
84	M <sup>me</sup> Bistiaux-Cornet. . . . .	48	416	Id.	119	Favrod, V.-E . . . . .	40	686	Id.
85	M <sup>me</sup> Roiseux-Micha, J.-M.-J. . . . .	57	1,262	Id.	120	M <sup>me</sup> Beugnies-Henderickx, M.-S. . . . .	46	941	Id.
86	Arnould, F.-E. . . . .	61	1,660	Id.	121	M <sup>lle</sup> François, M.-V.-V. . . . .	49	1,220	Id.
87	M <sup>lle</sup> Mathieu, M.-L.-V.-A. . . . .	60	2,860	Id.	122	M <sup>me</sup> Gilles-Pierre, M.-T. . . . .	66	25	Id.
88	Beirman, F. . . . .	60	1,077	Id.	123	M <sup>me</sup> Maréchal-Renier, M.-V. . . . .	51	1,277	Id.
89	Magniette, J.-A . . . . .	60	1,745	Id.	124	Graide, L.-J. . . . .	60	930	Id.
90	Pinte, H.-A.-A. . . . .	60	75	Id.	125	Goemaere, G . . . . .	61	218	Id.
91	Crucifix, J.-B . . . . .	58	1,613	26	126	Moreau, J.-J. . . . .	55	364	Id.
92	Thiry, C. . . . .	54	1,101	Id.	127	M <sup>me</sup> Boeckx-Seels, M.-A.-F. . . . .	49	80	Id.
93	Remacle, H.-L . . . . .	60	160	Id.	128	Stilmant, A.-J. . . . .	56	2,168	Id.
94	M <sup>me</sup> Deroyer-Essart, S. . . . .	54	1,340	Id.	129	M <sup>me</sup> Jaume-Fauconnier, M.-A. . . . .	53	1,528	Id.
95	M <sup>me</sup> Emmers-Leyssen, P.-A. . . . .	51	986	Id.	130	M <sup>lle</sup> Semoulin, A.-C. . . . .	52	1,064	Id.
96	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Neutens-Bouchez, S.-D.-H (Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1910)	65	1,384	Id.	131	M <sup>lle</sup> Wayemberg, M.-L. . . . .	56	99	Id.
97	M <sup>me</sup> François-Léonard, M.-V . . . . .	55	75	Id.	132	M <sup>me</sup> Denoncin-Deleuze, E. . . . .	32	30	55
98	Poncin, L.-J. . . . .	60	2,344	Id.	133	M <sup>lle</sup> Hulot, S.-J. . . . .	62	1,390	Id.
99	M <sup>me</sup> Walkenwitz-Roche, M.-J. . . . .	35	37	Id.	134	M <sup>me</sup> Nutaels-Snacken, M.-W. . . . .	60	2,266	Id.
100	Jancart, V.-D . . . . .	50	1,996	Id.	135	M <sup>me</sup> Baré-Poncé, M.-A. . . . .	50	1,101	Id.
101	M <sup>me</sup> Nison-Darimont, M.-E. . . . .	56	2,406	Id.	136	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Piels-Wallaert, M.-S. . . . .	68	1,407	Id.
102	M <sup>lle</sup> Seeuws, C. . . . .	53	1,432	Id.	137	M <sup>me</sup> Van Praet-Vanrossom, A. . . . .	60	104	Id.
103	M <sup>me</sup> Verbrugge-Hobschette, M.-H. . . . .	44	259	Id.	138	M <sup>lle</sup> Eeckman, L.-M. . . . .	60	1,386	Id.
104	Caro, A.-N.-L.-J. . . . .	57	424	Id.	139	Vanden Heuvel, C. . . . .	50	883	Id.
105	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Vander Stock-De Caluwé, J.-C	58	690	Id.	140	Verlinde, V. . . . .	72	140	Id.
106	Rommelaere, T. . . . .	51	1,089	Id.	141	Van Hove, C.-B. . . . .	58	2,196	Id.
107	M <sup>lle</sup> Leduc, M. . . . .	50	367	Id.	142	Francq, P.-J. . . . .	53	1,491	Id.
108	Durand, H.-L.-E. . . . .	56	104	Id.	143	M <sup>lle</sup> Seghin, C.-M.-S. . . . .	55	2,321	Id.
109	Lhost, Ch.-D. (Pension révisée Remplace celle inscrite en 1910.)	56	2,125	Id.	144	Spruydt, P.-D. . . . .	55	1,783	Id.
110	Norro, A.-A.-P. . . . .	51	290	Id.	145	Stassart, C.-A.-A.-M. . . . .	31	353	Id.
111	Lepoivre, H.-L. . . . .	60	1,116	35	146	Tulleu, C.-J. . . . .	47	1,123	Id.
112	Paquet, C.-C.-J. . . . .	55	1,825	35	147	Adriaensen, J. . . . .	60	818	Id.
					148	M <sup>lle</sup> Coenraets, A.-M. . . . .	50	118	Id.
					149	M <sup>me</sup> Dhucque-Goyer, M.-A. . . . .	60	756	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
150	Squélard, E.-J. . . . .	60	29	55	184	Haemers, G.-J. . . . .	34	402	85
151	M <sup>lle</sup> Demanet, M.-L.-J. . . . .	50	672	Id.	185	M <sup>me</sup> Van de Maele - Van den Bossche, R. . . . .	60	87	Id.
152	M <sup>me</sup> V <sup>o</sup> Lemal-Schmidt, L.-V.-C. . . . .	62	852	Id.	186	M <sup>lle</sup> Dermant, A.-L. . . . .	56	1.065	Id.
153	Lion, V.-J. . . . .	45	927	Id.	187	Boon, J.-B. . . . .	67	843	Id.
154	Coopmans, P.-A. . . . .	60	1.466	Id.	188	M <sup>lle</sup> Deprez, M.-G.-C. . . . .	60	364	Id.
155	M <sup>lle</sup> Debliquy, M. . . . .	60	605	Id.	189	M <sup>me</sup> V <sup>o</sup> Delandisheer-De Kryger E.-P.-G. . . . .	55	78	Id.
156	M <sup>me</sup> Monville-Vandermaesen, M.- F.-M. . . . .	51	1.573	Id.	190	M <sup>me</sup> Risselin-Thiry, P.-A. . . . .	51	716	Id.
157	M <sup>lle</sup> Sprengers, M.-L. . . . .	53	818	Id.	191	Vleminx, J.-E. . . . .	65	1.531	Id.
158	Delaisse, J.-B. . . . .	60	272	75	192	M <sup>lle</sup> Wanson, E.-M.-A. . . . .	49	1.218	Id.
159	Brogneaux, P.-P.-J. . . . .	52	1.374	Id.	193	M <sup>me</sup> Lebois-Habran, M.-J.-R. . . . .	31	351	Id.
160	Prince, P.-L.-J. . . . .	59	3.058	Id.	194	M <sup>me</sup> Tyriard, S.-H.-M. . . . .	58	2.333	Id.
161	Jacques, F.-J. (Pension révisée, remplace celle inscrite en 1910.) . . . . .	59	610	»	195	Walckiers, F. . . . .	57	1.532	Id.
162	M <sup>lle</sup> Gérard, A.-S. . . . .	53	691	75	196	Van Slagmolen, C.-E. . . . .	39	1.531	Id.
163	Moulin, E.-A.-J. . . . .	60	3.984	Id.	197	Aeris, L.-E. . . . .	60	1.609	Id.
164	M <sup>me</sup> Herman-Daniel, C. . . . .	33	390	Id.	198	Bastien, N.-L. . . . .	55	1.866	Id.
165	M <sup>lle</sup> Degard, M.-B. . . . .	46	765	Id.	199	M <sup>me</sup> Ve Claessens-Janssens, C.-A. . . . .	51	1.800	Id.
166	Guerdon, C.-G.-J. . . . .	51	1.392	Id.	200	M <sup>me</sup> Dechief-Kestre, M.-L.-V.-A. . . . .	53	1.437	Id.
167	Hacquaert, H. . . . .	60	431	Id.	201	M <sup>me</sup> V <sup>o</sup> De Jongh-Leysens, J. . . . .	53	2.104	Id.
168	Préat, L.-G. . . . .	42	803	Id.	202	M <sup>me</sup> Demoulic-Martin, D.-M.-F. . . . .	43	521	Id.
169	Vander Vennet, C. . . . .	55	25	Id.	203	M <sup>me</sup> De Reul-Van Bever, C.-M. . . . .	53	1.594	Id.
170	M <sup>lle</sup> Duhois, G.-J. . . . .	56	1.393	Id.	204	Desmoutier, C.-M. . . . .	53	1.505	Id.
171	Tesch, N.-J. . . . .	60	1.586	Id.	205	Herrier, L.-L. . . . .	50	1.362	Id.
172	Debatty, J.-J. . . . .	61	843	Id.	206	Kofe, L. . . . .	44	283	88
173	Delvaux, E.-J. . . . .	61	1.537	Id.	207	M <sup>lle</sup> Loppens, C.-J.-L. . . . .	50	1.895	Id.
174	Raick, E.-J.-D. . . . .	61	1.649	Id.	208	M <sup>me</sup> Meerbergen-Van Nuffelen, P. . . . .	51	1.860	Id.
175	Vandenplas, P.-A. . . . .	60	671	Id.	209	M <sup>lle</sup> Moulart, F.-A. . . . .	62	1.253	Id.
176	Jacques, F.-H.-J.-A. (Pension ré- visée, remplace celle inscrite en 1908.) . . . . .	38	827	»	210	Stevens, J.-L. . . . .	28	295	Id.
177	M <sup>lle</sup> Delheusy, M.-S. . . . .	60	522	75	211	M <sup>me</sup> Toussaint-Lallemand, V.-A. . . . .	47	107	Id.
178	Moulckers, M.-A.-C. . . . .	60	1.008	Id.	212	Van Wouwe, J.-A. . . . .	55	2.466	Id.
179	Dambly, J. . . . .	45	996	Id.	213	Wiem, J.-J.-N. . . . .	55	1.633	Id.
180	Craeybekx, J.-J. . . . .	54	486	Id.	214	Thomas, C. . . . .	31	2.304	Id.
181	M <sup>me</sup> Ve Hautrive-Cantillon, M.-D.-A. . . . .	57	133	Id.	215	Nyns, J. . . . .	55	3.661	Id.
182	M <sup>lle</sup> Godard, E. . . . .	52	175	85	216	M <sup>lle</sup> Vouw, M.-J. . . . .	63	1.066	Id.
183	M <sup>me</sup> Monseur-Volcke, J.-C.-C. . . . .	53	77	Id.	217	M <sup>lle</sup> Dessinge, T.-J. . . . .	60	1.744	Id.
					218	M <sup>me</sup> Dumont-Van Eerdewegh, M.- E.-L. . . . .	51	2.365	Id.

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
219	Debouck, F.-J. . . . .	52	1,541	88	255	Duquesne, A.-J.-N.-A. . . . .	51	495	149
220	De Coster, P.-J. . . . .	48	1,034	Id.	256	Sourdeau, F. . . . .	64	293	Id.
221	M <sup>me</sup> Heger-Frérard . . . . .	56	1,500	Id.	257	Gilles, A.-J (Pension révisée, remplace la pension inscrite en 1909).	57	1,515	Id.
222	Mangelschots, F. . . . .	51	1,454	Id.					
223	M <sup>lle</sup> Moreau, L.-M. . . . .	51	1,661	Id.	258	Doye, D.-B. . . . .	68	927	Id.
224	M <sup>me</sup> Oppitz-Delhaye, M.-J. . . . .	50	2,050	Id.	259	Calouw, E.-J.-F. . . . .	60	3,130	154
225	Dubois, H.-J. . . . .	57	2,733	114	260	M <sup>me</sup> Deprez-Glosse, L.-J.-H. . . . .	41	436	149
226	M <sup>me</sup> De Pooter-Janssens, A.-M.-A. . . . .	57	3,980	Id.	261	M <sup>me</sup> Goffaux-Matagne, S. . . . .	51	900	Id.
227	Ferir, A.-F.M.-J. . . . .	55	2,685	Id.	262	M <sup>me</sup> Bughin-Antoine, E. . . . .	52	1,934	Id.
228	Moriau, J.-B. . . . .	51	2,448	Id.	263	Mairesse, A.-A.-C. . . . .	57	2,266	Id.
229	L'heureux, E. . . . .	55	2 226	Id.	264	Blondeau, A.-J. . . . .	60	54	Id.
230	Soubre, J.-E.-T. . . . .	63	224	Id.	265	De Bosschere, C.-L. . . . .	60	1,438	Id.
231	M <sup>me</sup> Battaille-Hiel, L.-C. . . . .	51	182	Id.	266	Jacquet, I. . . . .	50	962	Id.
232	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Neyrinck-De Ruydts, M.-E. . . . .	55	2,156	Id.	267	Petit, P. . . . .	56	2,695	Id.
233	M <sup>me</sup> Hoslet-Leclerque, C. . . . .	50	765	Id.	268	M <sup>me</sup> Moreau-Bourgy, J.-A.-B. . . . .	56	1,461	Id.
234	M <sup>me</sup> Schewyck-Dilis, M.-H. . . . .	50	1,920	Id.	269	M <sup>me</sup> Nayomé-Henry, C.-M.-T. . . . .	50	1,260	Id.
235	M <sup>me</sup> Lassaux-Musin, M.-L. . . . .	51	672	Id.	270	M <sup>me</sup> Saint-Caerlens, M.-A.-C. . . . .	49	1,277	Id.
236	Galand, G.-A.-J.-M. . . . .	60	220	Id.	271	M <sup>me</sup> Vanvolsem-Martin . . . . .	55	2,480	Id.
237	Cornu, G.-A. . . . .	60	1,466	Id.	272	Degraeuwe, E.-C.-L. . . . .	56	360	Id.
238	M <sup>me</sup> Franck-Servais, C.-J. . . . .	57	2,276	Id.	273	M <sup>lle</sup> D'Allecourt, J.-L.-G.-F. . . . .	55	2,782	Id.
239	M <sup>lle</sup> Martens, M.-V. . . . .	32	422	Id.	274	M <sup>lle</sup> Janssens, M.-E.-O.-L. . . . .	60	2,440	Id.
240	M <sup>me</sup> Langlet-Merckx, E.-A.-M.-C. . . . .	47	856	Id.	275	Lecouturier, H.-J. . . . .	57	1,467	Id.
241	Smeets, G.-R.-H. . . . .	60	2,920	Id.	276	M <sup>lle</sup> Lefèvre, A.-M.-J. . . . .	50	812	Id.
242	Blondiau, F.-A.-E. . . . .	58	3,040	Id.	277	M <sup>me</sup> Meresse-Tourneux, L.-M.-C. . . . .	53	1,269	Id.
243	M <sup>lle</sup> Meurice, M.-V. . . . .	63	1,022	Id.	278	M <sup>me</sup> Petit-Bracquenier, M.-C. . . . .	52	1,350	Id.
244	Petit, E.-J. . . . .	54	1,414	Id.	279	De Geyne, L.-L. . . . .	74	2,333	162
245	Van Craenenbroeck, L.-J. . . . .	51	1,369	Id.	280	Desguin, J.-P. . . . .	60	785	Id.
246	Van Mol, P. . . . .	60	3,737	Id.	281	M <sup>me</sup> Eugène-Destatte, F.-A. . . . .	50	1,351	Id.
247	M <sup>lle</sup> Demulder . . . . .	55	1,208	Id.	282	Laurent, C. . . . .	54	1,666	Id.
248	Enckels, J.-A. . . . .	62	905	Id.	283	M <sup>me</sup> Vanderlinden-Schouteden, M.-G.-F. . . . .	48	862	Id.
249	van Eesbeck, J.-R. . . . .	52	1,131	Id.	284	M <sup>me</sup> Wasterlain-Biche, C.-A. . . . .	41	488	Id.
250	Gecurickx, C.-L. . . . .	38	281	149	285	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Bonnel-Van Belle, M.-I. . . . .	64	2,253	Id.
251	Tyckaert, A. . . . .	59	3,020	154	286	M <sup>lle</sup> Coussement, M.-E. . . . .	65	2,002	Id.
252	Hermans, Ch . . . . .	49	905	149	287	François, J.-B. . . . .	55	1,466	Id.
253	Verhegge, A.-E. . . . .	59	1,120	154	288	Mertens, G. . . . .	65	2,322	Id.
254	M <sup>me</sup> Baele-Serbruyns, M.-T. . . . .	56	84	149	289	M <sup>me</sup> Jeunehomme-Delbrouck, G. . . . .	54	1,166	Id.

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
290	Van Overloop, A. . . . .	47	1,106	162	326	Pierrard, H.-J.-B. . . . .	53	2,490	173
291	Hoebaux, W.-E. . . . .	54	1,223	Id.	327	M <sup>me</sup> Rary, E.-J. . . . .	51	1,005	Id.
292	Blindeman, J.-P.-M. . . . .	33	342	Id.	328	M <sup>me</sup> Strubbe-Vanlandschoot, M.-L.	49	78	Id.
293	Debry, M. . . . .	57	1,533	Id.	329	Benaets, J.-H. . . . .	66	3,023	182
294	Folcque, J.-R. . . . .	50	1,188	Id.	330	M <sup>lle</sup> Matz, M.-I. . . . .	50	620	Id.
295	M <sup>lle</sup> Poncelet, M.-C.-A. . . . .	57	2,400	Id.	331	M <sup>lle</sup> Defrêne, S.-J. . . . .	58	674	Id.
296	Ringlet, J.-J. . . . .	54	1,571	Id.	332	M <sup>me</sup> Téchy-Beckmann, R.-M. . . .	30	175	Id.
297	M <sup>me</sup> Christiaensen-Michiels, J.-E.	45	921	Id.	333	Vanbroecheven, J.-J. . . . .	72	2,322	Id.
298	M <sup>lle</sup> Berchmans, L.-L. . . . .	61	1,469	Id.	334	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Willemart-Van Volsem, T.-L.	54	2,489	Id.
299	M <sup>me</sup> Keyeux-Hauzeur, M.-C. . . .	44	450	Id.	335	M <sup>lle</sup> Verbeke, V.-P. . . . .	50	744	Id.
300	M <sup>me</sup> Mariën-Govaerts, L.-A.-I. . .	36	301	Id.	336	Favrox, E.-C.-L. . . . .	60	305	Id.
301	M <sup>me</sup> Hanus-Vanbooydonk, J.-E.	49	1,445	Id.	337	Vanden Bergh, F.-J. . . . .	59	414	Id.
302	M <sup>me</sup> Macau-Willeput, A.-M. . . .	53	2,476	Id.	338	M <sup>lle</sup> Motton, M.-E. . . . .	51	904	Id.
303	Duchêne, G.-J. . . . .	55	1,410	Id.	339	M <sup>me</sup> Sérécia-Paquay, J. . . . .	62	1,736	Id.
304	Bastien, H.-J. . . . .	56	1,544	173	340	Demoulin, F.-J.-C. . . . .	56	2,471	Id.
305	M <sup>lle</sup> Bricteux, M.-H.-A. . . . .	50	1,342	Id.	341	Louis, C.-C. . . . .	37	704	Id.
306	Coeme, J. . . . .	52	1,515	Id.	342	M <sup>lle</sup> Lesquoy, L. . . . .	51	1,648	Id.
307	Colet, E.-J.-G. . . . .	72	235	Id.	343	Paternoster, L.-P. . . . .	60	1,245	Id.
308	De Bock, E.-C.-J. . . . .	56	1,925	Id.	344	Cleeren, M.-L.-F. . . . .	52	1,519	Id.
309	M <sup>me</sup> Defroidmont-Philippet, M.- J.-E.-P.	43	652	Id.	345	M <sup>me</sup> Bricteux-Tobias, M.-H. . . .	50	1,787	Id.
310	Dufour, F.-J. . . . .	57	1,466	Id.	346	Delbrouck, J.-J. . . . .	52	1,388	Id.
311	Killesse, A.-E.-J. . . . .	36	660	Id.	347	M <sup>me</sup> Franckx-Bouché, M.-C. . . .	64	518	Id.
312	Stingeneyer, G.-S. . . . .	57	938	Id.	348	M <sup>lle</sup> Hallut, M.-J.-F. . . . .	53	723	Id.
313	Pelzer, L.-J. . . . .	58	52	Id.	349	M <sup>me</sup> Penoy-Sonnet, M.-L.-C. . . .	55	1,400	Id.
314	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Berteau-Snel, M.-E. . . .	54	332	Id.	350	M <sup>me</sup> Haeck-Labeeuw, P.-J. . . .	40	562	Id.
315	M <sup>lle</sup> Billiet, P.-F. . . . .	48	860	Id.	351	Malcourant, J.-B. . . . .	52	1,747	Id.
316	Taeymans, H.-F. . . . .	62	1,566	Id.	352	M <sup>lle</sup> De Sobri, C.-M.-T. . . . .	40	672	Id.
317	Vanlancker, L. . . . .	78	266	Id.	353	Mercken, J.-M. . . . .	54	1,533	Id.
318	De Bièvre, C.-G. . . . .	54	1,294	Id.	354	M <sup>me</sup> Deschamps-Lefebvre, A.-L. (Pension révisée. Remplace celle inscrite en 1910.)	53	1,870	»
319	M <sup>me</sup> Blockmans-Van Genck, L.-O.-M.	50	1,708	Id.	355	M <sup>me</sup> Haelens-Maes, M.-T. . . . .	48	610	182
320	M <sup>lle</sup> Nissen, E.-M.-L. . . . .	51	1,263	Id.	356	Barras, A.-J. . . . .	59	1,466	200
321	M <sup>lle</sup> Tournay, P.-G. . . . .	60	1,160	Id.	357	Dachy, L. . . . .	60	2,713	Id.
322	M <sup>me</sup> De Graef-Coppens, M.-C. . .	57	1,112	Id.	358	Bossart, L.-C.-J. . . . .	35	915	Id.
323	Roger, J. . . . .	28	272	Id.	359	Duysburgh, J.-E. . . . .	63	1,333	Id.
324	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Degueudre-Huet, S.-E. . .	60	2,205	Id.	360	Crespin, E.-G. . . . .	62	175	Id.
325	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Masy-Brostaux, C. . . . .	52	795	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Moniteur.
361	De Boeck, J.-F. . . . .	38	520	200	397	Teirlinck, J. . . . .	49	2,039	222
362	Mme Bricout-Exsteen, A.-C. . . . .	50	2,049	Id.	398	Mlle Bolle, M.-E. . . . .	59	1,303	Id.
363	Mme Parmentier-Alexandre, A.-M.-J. . . . .	48	512	Id.	399	Delbecq, V.-J. . . . .	52	1,746	Id.
364	Strubbe, J. . . . .	54	1,545	Id.	400	Lemaire, F.-J. . . . .	54	1,440	Id.
365	Mme V <sup>e</sup> Dumont-Gillet, E.-E.-A. . . . .	54	2,019	Id.	401	Mlle Potie, C.-E.-C. . . . .	40	675	Id.
366	Henchamps, E.-J. . . . .	52	1,675	Id.	402	Mme Van Mol-Vanden Berghe, R. . . . .	57	2,670	Id.
367	Palmans, F. . . . .	57	1,500	Id.	403	Mlle Popelin, L.-M.-C. . . . .	61	281	Id.
368	Blariau, L. . . . .	49	1,488	Id.	404	Mme Bricout-Coremans, J.-D. . . . .	50	1,859	Id.
369	Houmard, E.-J. . . . .	51	1,309	Id.	405	Emmers, J. . . . .	58	1,698	Id.
370	Mme Pêche-Caramin, M.-L. . . . .	59	60	Id.	406	Mlle Verzin, M.-C. . . . .	48	1,204	Id.
371	Poussard, J.-J.-M. . . . .	51	1,278	Id.	407	Mlle Vermeulen, C.-M. . . . .	50	1,137	Id.
372	Rochette, C.-L. . . . .	57	1,854	Id.	408	Carlier, C.-J. . . . .	60	1,032	Id.
373	Mlle Basse, M.-P.-M. . . . .	53	1,218	Id.	409	Mme Hanchard-Delmez, A.-M.-J. . . . .	42	812	Id.
374	Jacob, L.-V. . . . .	67	220	Id.	410	Jonckers, P.-J.-E. . . . .	71	280	Id.
375	Mme Jochmans-Jacquet, M.-J.-T.- C.-V.-V. . . . .	56	2,756	Id.	411	Mme Springael-Bougard, J.-E. . . . .	49	594	263
376	Mme V <sup>e</sup> Mary-Perard, M.-C. . . . .	48	50	Id.	412	Galloy, L.-L.-J. . . . .	41	689	Id.
377	Picard, E. . . . .	54	1,089	Id.	413	Janseune, A.-G. . . . .	60	1,200	Id.
378	Mme Walravens-Moreaux, C.-P. . . . .	39	711	Id.	414	Mme V <sup>e</sup> Massart-Desneux, H.-M.-F. . . . .	55	575	Id.
379	Ackerman, E.-A. . . . .	55	1,516	Id.	415	Nefontaine, J.-F. . . . .	54	1,539	Id.
380	Mme Servais-Comté, M.-J.-C. . . . .	53	129	Id.	416	Mme V <sup>e</sup> Persin-Dantinne, M.-A. . . . .	57	1,466	Id.
381	Mme Bodart-Piérard, C.-J. . . . .	33	266	Id.	417	Gollière, F.-H. . . . .	66	473	Id.
382	Mme Bollingh-Bollen, O.-R. . . . .	62	117	Id.	418	Mlle Herkenne, M.-C.-J.-E. . . . .	29	199	Id.
383	Mme Caro-Delhez, E.-J. . . . .	50	827	222	419	Barhier, E.-J. . . . .	54	1,853	Id.
384	Mme V <sup>e</sup> Eben-Buelens, A.-M. . . . .	60	81	Id.	420	Mlle Squevin, F.-J. . . . .	60	1,189	Id.
385	Graulus, A.-J. . . . .	56	2,666	Id.	421	Themelin, A. . . . .	50	943	Id.
386	Vansteene, L.-F. . . . .	58	1,666	Id.	422	Danneaux, L.-F.-S. . . . .	57	1,266	Id.
387	Mme Piérard-Meunier, C.-M. . . . .	47	693	Id.	423	De Keyser, F.-A. . . . .	55	1,674	Id.
388	Romedenne, P.-J.-G. . . . .	55	1,804	Id.	424	Tonor, I.-J. . . . .	60	1,466	Id.
389	Mme Bertaux-Lafontaine, M.-C. . . . .	55	1,386	Id.	425	Mme Demeyer-Vande Goor, A.-M. . . . .	46	897	Id.
390	Mme Dierickx-Mertens, J.-E. . . . .	50	1,737	Id.	426	Mme Ducamp-Dessuerte, F.-J. . . . .	55	1,544	Id.
391	Godard, A. . . . .	50	1,393	Id.	427	Mlle Grosjean, A.-J.-J. . . . .	47	100	Id.
392	Roberty, H.-J. . . . .	59	2,710	Id.	428	Mlle Vanden Elsken, D.-L. . . . .	31	302	Id.
393	Van Lommel, J.-L. . . . .	60	1,640	Id.	429	Gillet, C.-P.-J. . . . .	65	312	Id.
394	Mme Delin-Boucher, A.-J.-O. . . . .	32	336	Id.	430	Hermoye, O.-L.-J. . . . .	40	1,214	Id.
395	Destrooper, E.-E.-M. . . . .	57	1,590	Id.	431	Boermans, P.-A. . . . .	57	601	Id.
396	Mme V <sup>e</sup> Rapezinski-Gilleman, E.-S. . . . .	57	2,333	Id.	432	Mlle De Saint Moulin, I. . . . .	56	1,456	Id.

Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.	Numero d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numero du Monteur.
433	Bens, J.-J. . . . .	60	2,753	289	468	De Sutter, A. . . . .	65	770	300
434	M <sup>me</sup> Coopmans-Jacquet, H.-M.- A.-H. . . . .	62	62	Id.	469	M <sup>me</sup> Ernotte-Ponsart, A.-L.-J.-J. . . . .	49	956	Id.
435	M <sup>lle</sup> Saintmaux, V.-T. . . . .	54	947	Id.	470	Jacquemin, J.-J. . . . .	59	1,414	Id.
436	M <sup>me</sup> Vanstrydonck-Vanderkerck- hoven, E. . . . .	54	2,343	Id.	471	Staelens, A. . . . .	57	1,750	Id.
437	M <sup>me</sup> Toch-Verlodt, E. . . . .	55	1,045	Id.	472	M <sup>me</sup> Laoureux-Tasnier, E.-M. . . . .	43	1,099	Id.
438	Sebille, O.-A.-E. . . . .	54	1,564	Id.	473	Van Slambrouck, F. . . . .	67	800	Id.
439	Festraets, P. . . . .	75	296	Id.	474	Van Horenbeeck, J.-L. . . . .	33	538	Id.
440	Henrard, E.-J.-J. . . . .	41	612	»	475	M <sup>me</sup> Windels-Vandergelynst, L.-A. . . . .	50	82	Id.
441	Diez, C.-L. . . . .	54	1,142	289	476	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Garcy-Dujacquier, E.-L.-A. . . . .	50	1,131	Id.
442	M <sup>me</sup> Roberty-Poncin, M.-T. . . . .	60	3,510	Id.	477	Hubert, H.-J. . . . .	62	3,133	Id.
443	Lescanne, J. . . . .	47	1,266	Id.	478	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Restieau-Bernard, S. . . . .	57	277	Id.
444	Medaerts, J. . . . .	55	1,613	Id.	479	Van Cauwenberge, F. . . . .	56	1,212	340
445	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Danau-Devreese, E. . . . .	55	1,109	Id.	480	M <sup>me</sup> Binard-Burniaux, J.-L. . . . .	49	1,726	Id.
446	M <sup>me</sup> Weyts-Wilmet, C. . . . .	46	1,117	Id.	481	M <sup>lle</sup> Lemaitre, M.-J. . . . .	56	1,600	Id.
447	Sonnet, F.-J. . . . .	54	1,345	Id.	482	M <sup>lle</sup> Marion, M. . . . .	51	1,405	Id.
448	M <sup>me</sup> Vandebos-Maes, B.-L. . . . .	50	1,340	Id.	483	M <sup>lle</sup> Sermon, J. . . . .	61	1,605	Id.
449	M <sup>me</sup> Moulau-Vander Linden, I. . . . .	53	2,464	Id.	484	Troisfontaines, U.-M.-J. . . . .	46	1,099	Id.
450	M <sup>me</sup> de Flines-Vande Ven, M.-L.-S. . . . .	53	1,406	Id.	485	M <sup>lle</sup> Autfenne, A.-M.-J. . . . .	52	2,408	Id.
451	M <sup>lle</sup> Farr, E.-M. . . . .	52	1,908	Id.	486	Lescanne, J. (Pension révisée, remplace celle inscrite au n <sup>o</sup> 443)	47	1,341	Id.
452	M <sup>lle</sup> Brogniez, D.-L.-F. . . . .	48	780	Id.	487	Defeche, J.-A.-J. . . . .	67	79	Id.
453	M <sup>me</sup> De Greef-Degrauwe, E.-M. . . . .	50	1,241	Id.	488	Deprez, J.-A. . . . .	53	576	Id.
454	M <sup>lle</sup> Borgers, A.-E. . . . .	58	880	Id.	489	M <sup>me</sup> Dumoulin-Van den Branden, E. . . . .	33	450	Id.
455	M <sup>me</sup> Hollevoet-Rubben, E.-M.-F. . . . .	52	84	Id.	490	M <sup>me</sup> Honnay-Koeyckens, A.-L. . . . .	32	243	Id.
456	M <sup>me</sup> Molhand-Vasseur, A.-B.-V. . . . .	39	615	Id.	491	Henrard, E.-J.-J. (Pension révi- sée, remplace celle inscrite au n <sup>o</sup> 440)	41	613	Id.
457	Hudders, H.-J. . . . .	34	625	Id.	492	Henry, A.-J. . . . .	63	188	Id.
458	Agneessens, J.-B.-M. . . . .	41	1,448	Id.	493	M <sup>me</sup> Aspers-Paternostre, M. . . . .	48	1,372	Id.
459	M <sup>me</sup> Longerstay-Horlait, C.-M.-V. . . . .	51	353	Id.	494	M <sup>lle</sup> Delgrange, F.-J. . . . .	60	842	Id.
460	M <sup>me</sup> Rochefort-Martens, L.-M.-C. . . . .	60	3,401	Id.	495	Daugimont, J.-J. . . . .	51	1,457	Id.
461	Detilleux, E.-G. . . . .	60	2,656	Id.	496	De Beer, H. . . . .	59	2,004	359
462	M <sup>lle</sup> De Bremacker, G.-M. . . . .	52	812	Id.	497	M <sup>lle</sup> Deripainel, M.-E. . . . .	67	80	Id.
463	Delory, F. . . . .	55	1,744	300	498	Godart, E.-J. . . . .	50	1,510	Id.
464	Lenaerts, A.-J. . . . .	60	1,533	Id.	499	Nise, J.-J. . . . .	49	1,573	Id.
465	M <sup>me</sup> Michel-Tousseyn, H.-M.-A. . . . .	59	1,219	Id.	500	Ancion, C.-J. . . . .	53	53	Id.
466	M <sup>lle</sup> De Caluwe, O.-M. . . . .	34	272	Id.					
467	Deibel, C.-A. . . . .	39	699	Id.					

Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.	Numéro d'ordre.	NOMS, INITIALES DES PRÉNOMS et fonctions remplies en dernier lieu par les pensionnaires. (Articles des lois dont il est fait application.)	Age.	Montant des pensions.	Numéro du Monteur.
501	M <sup>me</sup> Barigant-Pierron, F.-B . . . . .	35	708	359	508	M <sup>me</sup> Kerkvoorde-Van Petegem, M.-L. . . . .	42	486	359
502	De Groote, J.-B. . . . .	61	2,311	Id.	509	M <sup>me</sup> Claes-Banuls, E . . . . .	50	1,300	Id.
503	Bultynck, P.-D . . . . .	60	1,835	Id.	510	Deum, M.-J . . . . .	59	2,896	355
504	Colle, C.-J.-G.-E. . . . .	34	181	Id.	511	Van Der Schueren, P.-P.-O. . . . .	49	832	359
505	M <sup>me</sup> Foucart-Deplacq, E.-H . . . . .	46	651	Id.					
506	Matton, P.-A. . . . .	60	2,311	Id.					
507	M <sup>me</sup> V <sup>e</sup> Beaupère-Delvaux, J.-A. . . . .	65	436	Id.					
						TOTAL . . . fr.		651,669	